Afr
2285
1

1881

Afr 2285.1

Harvard College Library

FROM THE

GEORGE B. SOHIER PRIZE FUND

The surplus annual balance "shall be expended for books for the library."
— *Letter of Waldo Higginson, Jan. 10, 1893.*

Received June 17, 1903

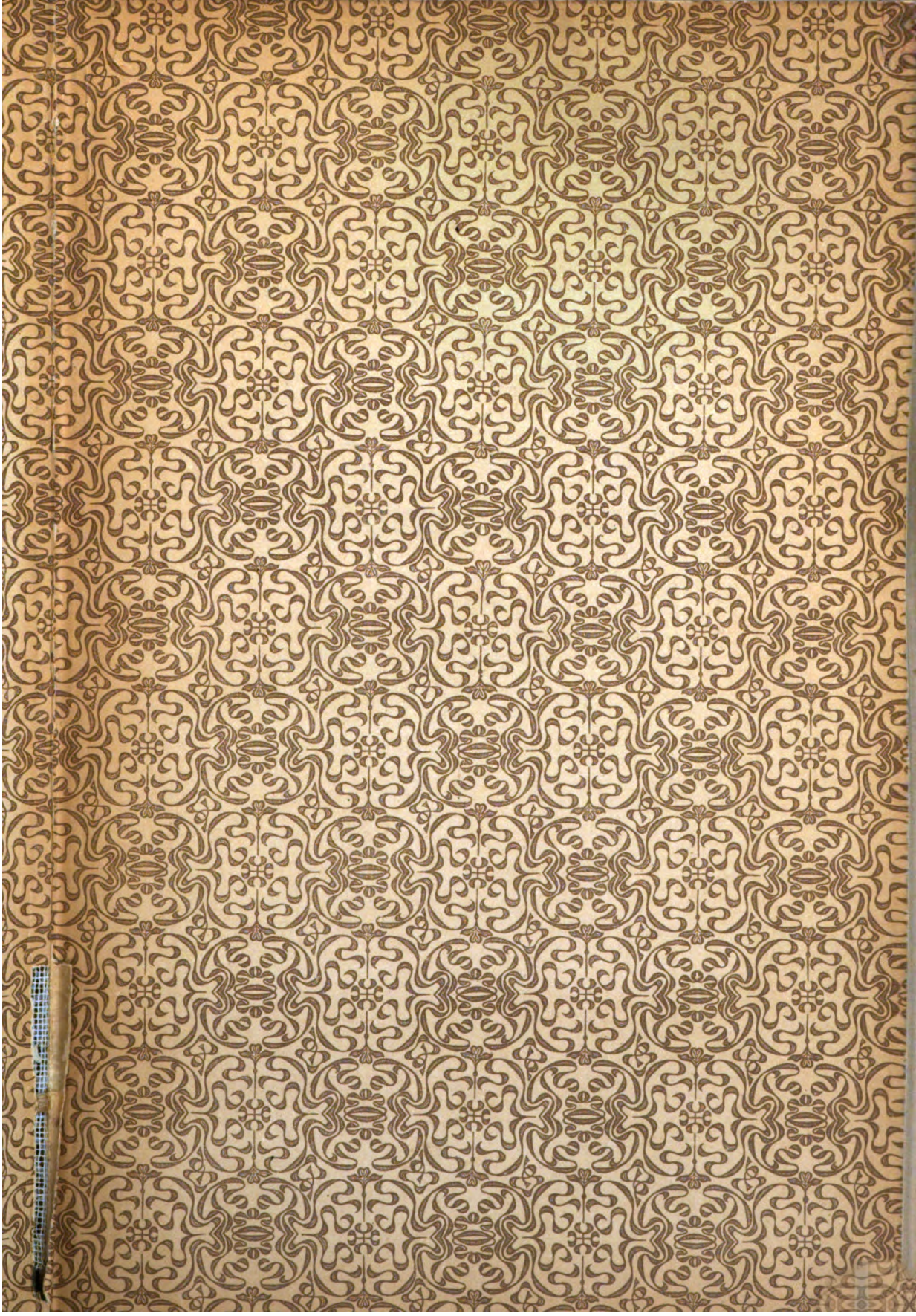

LA QUESTION

DU

SUD-OUEST

LA QUESTION

DU

SUD-OUEST

PAR

CAMILLE SABATIER,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE D'ORAN & D'ALGER

AVEC UNE CARTE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1881

Afr 22851

Schier Fund.

AVANT-PROPOS

Une carte était indispensable à l'intelligence de cette étude. M. Pouyanne, ingénieur en chef des Mines, ayant bien voulu me communiquer celles qu'il a dressées tant sur le bassin de l'Oued-Messaoura que sur la région comprise entre le Touat et le Niger, d'après l'ensemble des renseignements les plus récents, j'ai établi sur ces données la carte qui accompagne ce volume.

Quelques divergences existent toutefois entre les cartes de M. Pouyanne et la mienne, notamment en ce qui concerne le cours du Teghazert ou Tirehert inférieur, sans que d'ailleurs l'économie générale de la région en soit notablement modifiée. Quoi qu'il en soit de ce petit désaccord géographique avec le savant ingénieur, il n'en reste pas moins vrai que la carte qui

accompagne cette étude, établie avec le concours de M. Pouyanne sur les plus récentes données, est d'une exactitude supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

Je prie Monsieur Pouyanne d'agréer pour son bienveillant et précieux concours, l'expression de ma profonde gratitude.

Camille SABATIER.

LA QUESTION

DU

SUD-OUEST

CHAPITRE PREMIER

Géographie des Hauts-Plateaux et du Sahara algérien

Notre ignorance des choses géographiques est, en grande partie, cause des désagréables surprises qu'à périodes fixes nous réserve le Sahara. Toute la question saharienne est, en effet, par dessus tout une question de géographie. — Dans un pays où les conditions du climat et du sol pèsent si lourdement sur la vie humaine, qu'elles imposent fatalement aux populations certaines mœurs, certains besoins, certaines habitudes, bien connaître et ce sol et ce climat c'est connaître *ipso facto* les conditions sociales des populations.

Or, en pareille matière on n'a pas seulement à lutter contre l'ignorance mais encore et surtout contre l'indifférence et les préjugés. Espérons que les récents désastres de Saïda auront révélé à tous les patriotes combien coupable et dangereuse est cette indifférence. Quant aux préjugés puisés au Collége, dans les livres que la Géographie officielle met encore aujourd'hui entre les

mains des enfants, que puis-je faire contre eux, si ce n'est m'inscrire en faux et supplier mes lecteurs de s'en abstraire comme j'ai dû m'en abstraire moi-même, le jour déjà éloigné, où, pour la première fois, je voulus étudier sérieusement la Géographie du Sahara.

On se représente volontiers le Sahara comme une « mer de sables » dont la surface profondément sillonnée, offre la frappante image des vagues pendant la tempête. Il est exact qu'en quelques régions sahariennes l'aspect se présente ainsi.

D'autres se plaisent à des conceptions plus grandioses encore : de puissantes collines de sables s'entrecroisent en tous sens dans un étrange chaos. Des vents impétueux bouleversent constamment ces masses avec une puissance telle que ces montagnes se déplacent incessamment tout comme d'un bloc, ensevelissant, dans leurs effondrements gigantesques, les caravanes et les armées.

Il est très vrai, lecteur, que dans certaines régions les dunes ont l'aspect le plus effrayant et le plus chaotique que l'imagination puisse rêver. Mais ce qui est absolument faux, c'est que jamais, sous l'effet des plus violentes tempêtes, les dunes se soient déplacées. Seul, le sable de leur surface, à la profondeur de quelques millimètres seulement, s'offre à l'action du vent, tourbillonne dans l'atmosphère et se dépose au gré des courants, au fur et à mesure que le calme renaît, en couche mince, sur les dunes voisines ou contre les talus de quelque ravin. Jamais aucune armée, n'en déplaise à l'histoire, ne fut donc engloutie sous des tempêtes de sables, et si Cambyse laissa ses soldats dans les déserts de l'Égypte, la faute en fut uniquement à l'Intendance de l'époque, qui n'avait pas su, sans doute, ménager de suffisants approvisionnements en eau. La soif, voilà quel est en effet le grand ennemi en Sahara ; et c'est à peine si à la caravane surprise par la mort aux approches d'un puits desséché, le désert fait l'aumône de quelques milli-

mètres de sable en guise de linceul. Je m'étonne vraiment que cette erreur de montagnes mouvantes ait subsisté si longtemps dans les Géographies scolaires. Elle ne le doit, sans doute, qu'à son caractère merveilleux : la science serait impuissante, en effet, à expliquer ce phénomène, et c'eût dû être raison suffisante pour qu'on doutât de son existence malgré d'antiques récits. Mais il est incroyable que l'erreur ait subsisté depuis que le désert, sillonné en tous sens par Saugnier, Riley, René-Caillé, Laing, Barth, Duveyrier, Vincent, Panet, Rholffs, Colonieu et d'autres encore, est parfaitement connu de ceux qui ont à cœur de faire de la Géographie sérieuse.

L'aspect le plus général sous lequel se présente le Sahara est celui d'une plaine à sol sableux, à ondulations très légères; la surface en est couverte de touffes de plantes diverses inégalement espacées entre elles, mais généralement assez rapprochées. Bien que le botaniste reconnaisse dans ces plantes les représentants de familles diverses, elles se présentent à l'œil sous un uniforme aspect, formant en général des touffes basses, presque rampantes, à rameaux décharnés, grêles et courts et revêtus à peine de quelques folioles menues d'aspect grisâtre et terne. Tout cela est rabougri, tordu, gris et bête; parfois quelques clairières laissent le sable à nu, jaune et pur. Au milieu s'étalent les tiges grêles et traçantes de la coloquinte aux fruits verdâtres à demi enfouis.

Dans le Sahara central la hammada occupe la majeure partie de la surface. On appelle ainsi d'immenses plaines absolument unies, formées d'un sol compacte et très dur, à teintes grises et sombres, presque métalliques. Le pied des chameaux se déchire aux menues arêtes de ces tables de roche dont aucune plante, si grêle fût-elle, n'égaie la fatigante horizontalité. Pas une voix dans ces espaces immenses, pas un insecte, pas même une ombre. C'est la région maudite où les caravanes ne

passent qu'en tremblant. Sous l'impression d'une égale terreur, hommes et chameaux se hâtent pour atteindre à l'extrémité de la hammada quelque vallée où se trouvera le puits tant désiré et le drin aimé des chameaux.

Dans le Sahara oranais et dans les Hauts-Plateaux, sur la plus grande partie de sa surface, le désert offre la plaine d'alfa moins terne mais plus uniforme encore. Celle-ci étale à perte de vue ses touffes pressées les unes contre les autres qui balancent au-dessus de la masse enchevêtrée de gaines grisâtres le panache vert et délicat de fils longs et nombreux. Lassé de suivre les méandreux sentiers que les touffes laissent entre elles, le cheval se cabre et bientôt ne franchit plus que par bonds ces premiers obstacles des routes sahariennes. A l'horizon s'aperçoivent le plus souvent quelques chaînons épars, semés sans ordre et sans méthode. Sur tout le paysage le soleil ardent jette des flots d'une lumière plutôt blanche que dorée. Mais parfois, au crépuscule, le ciel s'emplit soudain des plus délicieuses teintes. Les montagnes, la plaine même se lavent de bleu, de rose et de violet. Les rayons filtrent dorés à travers les fils d'alfa et l'ombre que projette sur le sol la silhouette du chameau s'encadre de raies bleuâtres. Joie des yeux qui ne dure qu'un moment!

Les pluies sont très rares dans ces régions; deux ou trois ondées en octobre ou novembre, sept ou huit en avril, et c'est tout. Il est vrai qu'après chacune d'elles surgit toute une éclosion de petites plantes qui donnent au désert une splendide livrée de verdure et de fleurs; écloses en quelques heures, ces fleurs ne dureront d'ailleurs que quelques jours, après avoir offert aux troupeaux des nomades un régal inespéré.

Le froid est très vif dans le Sahara oranais et la chaleur intense. Le premier est dû au rayonnement nocturne qui s'y exerce très énergiquement, le second à l'action combinée du soleil et du siroco. Toutefois, durant les mois de novembre, décembre, janvier et février, le

froid règne sans partage. Pendant les quelques jours de séjour que je fis à Thiout, en décembre 1879, le thermomètre ne s'éleva jamais pendant la journée à plus de + 8° et tomba pendant la nuit à plusieurs degrès au-dessous de 0°. Dans la région qui avoisine Géryville, nous constatâmes un froid de — 11°. Chaque matin la plaine nous offrait le spectacle de la *gelée noire*, phénomène étrange et très heureusement nommé. En effet, la rosée qui recouvre la surface du sol n'est plus blanche et transparente comme dans nos climats, on la dirait noirâtre et ses reflets métalliques rendent le paysage singulièrement triste.

La chaleur est insupportable durant le mois de juin, juillet, août, septembre et octobre. Parfois le thermomètre monte à + 41° et 42° à l'ombre. Lorsqu'à la chaleur du soleil se joint le souffle desséchant du siroco, l'homme endure de réelles souffrances. Toutefois les périodes de siroco continu durent rarement plus de huit jours et n'occasionnent en définitive que des malaises passagers. On peut même affirmer que le climat du Sahara oranais fatigue moins que celui de la côte et de certaines localités septentrionales de l'Algérie, telles qu'Orléansville et Tizi-Ouzou. En effet, l'altitude très élevée du Sahara oranais — les ksour de la province d'Oran sont à plus de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer — et l'intensité du rayonnement nocturne en modèrent considérablement la chaleur. Le plus souvent les nuits sont fraîches et vraiment réparatrices. Que le lecteur se garde donc d'attribuer au Sahara oranais le climat du Souf et plus encore celui de l'Oued-Rhir. L'existence de courants d'eau souterrains, l'altitude très basse et l'absence de ventilation ont fait de cette dernière région surtout un pays empesté de miasmes et de fièvres terribles. Au contraire les Hauts-Plateaux oranais et leur versants sahariens, à pentes régulières et suffisantes pour que les eaux ne puissent croupir, puissamment ventilés et à altitude élevée, sont admirablement salubres même pour des européens.

Les sources et les puits sont très rares et ne se rencontrent généralement que suivant certaines lignes allant plus ou moins exactement du Nord au Sud. En certains points des puits ont été utilement creusés et ont fourni une eau plus ou moins douce à peu de distance du sol. Les troupeaux ont encore une autre ressource, temporaire il est vrai, dans le Redir. On nomme ainsi des amas d'eaux pluviales qui se forment de ci de là, le plus souvent ombragés par quelques rochers surplombant et protégés contre l'absorption par la nature calcaire et dense du sol lui-même. De ces Redir — en arabe : *traître* — les uns ne durent que quinze jours ou un mois après les pluies, les autres six semaines et davantage. Mais l'eau en est bien vite croupie et dangereuse pour la santé de l'homme. Il serait très souhaitable que le Gouvernement aménage ces citernes naturelles, en crée d'artificielles partout où le besoin s'en fera sentir et les protège contre l'évaporation par une légère toiture d'alfa. Mais nous reviendrons sur ce point dans un autre chapitre.

Les principales sources sont celles du Kreider, à la pointe du Chott Chergui, de Naama, d'Aïn-Tessala, de Taoussera dans la région des Ksour de Founassa sur la pointe extrême de notre limite Ouest, auxquelles il faut joindre les belles sources qui alimentent nos oasis de Chellala, de Thyout, d'Aïn-Sefra, d'Aïn-Sfissifa et de Moghar. Les principaux Oglat — réunion de puits — sont ceux d'Oglat-en-Nadja, dont l'eau est saumâtre, dans le Chott Gharbi, d'Aïn-ben-Khelil, de Megroun et de Lembâa.

Dans cette région existent différents ksour ou villages bâtis, en dehors desquels on ne rencontre que les tentes des nomades. Parfois, comme aux Arbaouat, le ksar se présente sous la forme d'un véritable et gigantesque château féodal aux hautes murailles crénelées, et qui surplomblent de toute leur hauteur quelques ravins plus ou moins humides. D'autres fois les murailles sont basses, les maisons s'entremêlent de jardins et occupent

ainsi, comme à Thyout, une vaste superficie. D'ailleurs, dans l'un et l'autre cas, l'aspect intérieur du ksar est misérable. Les maisons faites d'argile et de cailloux roulés et encore de tourbe et de boue, sont affreusement ruinées et enfumées. Les ruelles sont ravinées et encombrées d'ordures; elles sont recouvertes de voûtes sur la plus grande partie de leur longueur, en sorte que ni l'air, ni la lumière ne pénètrent jamais leurs cloaques. A travers les murs noircis et les rues puantes grouille une population blême et rongée de scrofule. — Le ksourien fait mal à voir. Grêle et maigre, il est l'objet des constantes railleries du saharien nomade qui prétend que Dieu ne l'a fait ainsi que pour qu'il puisse escalader, sans les rompre, les tiges hautes et flexibles de ses dattiers.

Le nomade, lui, fait avec le ksourien une antithèse frappante. Bien membré, musculeux, robuste, il fait bravade du danger et de la fatigue. Son aspect est aussi insolent et fier que celui du ksourien est mélancolique et résigné. Celui-ci est le serf de celui-là. Sous sa tente, décorée, suivant les tribus, de plumes de coq, d'autruches ou de queues de cheval, le nomade mène une vie au grand air et au grand soleil, se déplaçant constamment, parfois à de longnes distances, suivant que le hasard d'une pluie estivale lui promet dans quelque canton lointain des pâturages inattendus. Les trois pierres noircies de son foyer, quelques marmites en fer battu, produits de fabrication française, quelque plat en bois, quelques outres faites de peau de chèvre ou d'antilopes et son long fusil à pierre, voilà tout le mobilier du nomade saharien. Dans le ksar, il a des dattiers que le ksourien arrose pour lui moyennant un maigre bénéfice, et c'est encore à l'abri des murailles du ksar, sous la garde du ksourien, qu'il emmagasine les blés achetés dans le Tell, le beurre fabriqué par ses femmes dans les loisirs du campement, les laines de ses moutons et les dattes du Gourara.

Les principales tribus du Sahara oranais sont de

l'Ouest à l'Est, les Hamyan, les Trafi, les Laghouati, les Larbaa et les Chambaa. Notre sujet ne comportant que l'étude du Sud-Ouest, c'est aux deux premières tribus surtout que nous nous attachons. Les Hamyan sahariens se divisent en deux fractions : les Hamyan Chaffa et les Hamyan Djembaa. La population des deux fractions réunies est d'environ 6,000 habitants. Elle s'étend depuis El-Aricha jusqu'à la dernière chaîne de l'Atlas, celle du Djebel-Mekter et du Djebel-Mir. Anciennement elle possédait sans partage les ksour d'Aïn-Sfissifa, d'Aïn-Sefra de Thyout, d'Asla, de Moghrar-Tatani et de Moghrar-Foukani. C'était là qu'elle entreposait les denrées qu'elle achetait dans le Tell et celles qui lui venaient du Gourara. Aujourd'hui elle est obligée de compter avec les Ahmour, tribu marocaine qui a acquis sur les ksour, que nous venons de citer, une influence prépondérante et les a mêmes soumis à un impôt annuel. Une partie des Hamyan a fait récemment défection et est passée au Maroc. Anciennement existait, sur le territoire de cette tribu, une forteresse française, la redoute d'Aïn-Ben-Khelil. Abandonnée, il y a dix-huit ans, elle est aujourd'hui complètement en ruine. Il est douloureux de penser que nous avons déjà semé l'Algérie de ruines françaises.

Les Trafi, ancienne fraction d'Hamyan et égaux en nombre à ceux-ci, sont placés un peu au sud de Saïda et s'avancent jusqu'aux dunes, dans les profondeurs du désert, le long de l'Oued-Segguer et de l'Oued-Bou-Semghroun. Leurs ksour principaux sont ceux d'Arbaouat, Chellala, Bou-Semghroun, Brézina, El-Abiod-Sidi-Cheik. Ces derniers appartenaient antérieurement aux Zoua et aux Ouled-Sidi-Cheik qui y ont gardé de trop fidèles alliés.

Les Laghouati occupent la chaîne du Djebel-Amour, ceux du Djebel-Ksel ont pour ksar principal Stitten. Ils forment la fraction des Laghouati, la plus remuante et la plus encline à jouer son rôle dans les intrigues du Sud-Ouest.

Les Chambaa, plus éloignés encore, occupent dans l'extrême Sahara algérien les ksour de Metlili et d'El-Goléa. Leur rayon de pérégrination est extrêmement étendu. D'El-Maïa, dans le Djebel-Amour, jusqu'à Temassanin, au pays des Touaregs-Azgueur et In-Çalah dans le Touat.

La population moyenne des ksour varie entre 200 et 600 habitants. Elle a fort diminué, d'ailleurs, depuis un siècle. Pour échapper à la misère et à l'oppression des nomades, un certain nombre d'entre eux se sont réfugiés dans nos villes du Tell. L'anémie, la scrofule et les maladies qui en sont la suite, déciment le peu qui en reste.

Il est urgent que nous apportions remède à cette situation, car le ksourien est, au point de vue français, fort digne d'intérêt. Berbère et non arabe, il a conservé avec son antique langage les habitudes de labeur qui caractérisent cette race. Malgré les coups de force des nomades, il a su garder, plutôt comme une tradition que comme une défense, l'institution démocratique de la djemâa basée sur le suffrage universel. Propriétaires de quelques dattiers et les cultivant avec amour, il a l'instinct conservateur dans la bonne acception du mot. J'ai reçu moi-même leurs trop légitimes doléances à l'endroit des nomades et l'expression très sincère, j'en suis convaincu, de leurs vœux pour que la France apporte chez eux et la paix et la sécurité.

Les Hauts-Plateaux se distinguent du Sahara en ce qu'ils constituent un bassin spécial se déversant dans une ligne de marais situés au centre. Ces marais, desséchés pendant la plus grande partie de l'année, portent le nom de « chott. » Leur surface sableuse est couverte de plaques salines qui miroitent au soleil et simulent une nappe d'eau. Pas une plante n'égaie la monotonie de ces bas fonds. Au sud du bassin des Hauts-Plateaux se rencontre un versant incliné vers le désert. Par des cols ménagés dans la chaîne des ksour, l'Oued-Namous,

l'Oued-Bou-Semgroum, l'Oued-Segguer, après avoir colligé toutes les eaux du versant saharien, vont les perdre dans un banc de dunes. Nous les en verrons sortir et suivrons, dans le chapitre suivant, leur marche vers le Niger.

CHAPITRE II

Géographie des régions avoisinantes. — Sahara marocain et Sahara central

Tous nos lecteurs savent qu'à hauteur de Ceuta, la côte marocaine fait un coude subit. D'abord, prolongement de la côte algérienne, après avoir couru de l'Est à l'Ouest, elle s'infléchit brusquement du Nord au Sud et forme ainsi un arc irrégulier. De cet arc à 100 lieues vers l'intérieur, les puissantes cîmes d'une belle chaîne montagneuse, le Deren ou Atlas central marocain, forment, en quelque sorte, la corde.

Visité par Caillé, par Panet, par Rholffs et par quelques autres, le Deren nous est connu. C'est de lui qu'Ibn Kaldoun nous dit : « La montagne qu'ils habitent (les » Sekcïoua) forme la cîme la plus élevée de l'Atlas et » offre un asile que des châteaux forts, des rochers sour- » cilleux et des pics élancés rendent inviolable. Elle » touche à la voûte céleste et cache dans un voile de » nuages sa tête couronnée d'étoiles. Ses flancs servent » de retraite aux orages, ses oreilles entendent les dis- » cours qui se prononcent dans le ciel, son faîte domine » l'Océan, son dos sert d'appui au désert du Sous, et

» dans son giron reposent toutes les autres montagnes
» du Deren. »

Le fait est que par la moyenne de ses altitudes et le développement de sa chaîne, le Deren est un digne pendant des Pyrénées. Tout comme l'historien arabe, Rholffs s'extasie à son aspect et c'est avec enthousiasme qu'il nous décrit ses puissantes croupes, ses neiges qui durent six mois, ses forêts grandioses et ses lacs perdus dans des cirques élevés.

Du versant septentrional de cette chaîne s'élancent la Moulouïa, l'Oued-el-Kebir, l'Oued-Sbou et plusieurs autres. Du versant Sud, et c'est de celui-là seul que nous nous occuperons, descendent trois fleuves aux sources voisines et dont la destinée est bien différente. L'un, le plus occidental, l'Oued-Dra, après avoir marché longtemps du Nord-Ouest au Sud-Est, se coude ensuite vers l'Ouest pour aboutir à l'Atlantique ; le deuxième, l'Oued-Ziz, appelé aussi Oued-Tafilalet, vient finir son cours dans une daya (1) saharienne, la daya Daoura ; le troisième, l'Oued-Guir, après avoir coulé du Nord-Ouest au Sud-Est, jusqu'à un ksar nommé Igueli, point où il reçoit un afluent venu directement du Nord, l'Oued-Zouzfana, change de nom, prend celui d'Oued-Messaoura, se poursuit vers le Touat dont il arrose les nombreux ksour, puis, sous divers noms, après une interruption apparente, vient aboutir au Niger.

Chacun de ces fleuves mérite, d'ailleurs, une notice spéciale que nous allons lui consacrer :

Oued-Dra. — La région arrosée par cet oued est encore peu connue. M. de Castries en a récemment publié une monographie intéressante dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*. J'y renvoie les lecteurs pour de

(1) Petit chott.

plus amples détails. Qu'il me suffise de dire que ce fleuve arrose de riches territoires où se compte de nombreux ksour et d'importantes tribus nomades. La partie la plus orientale de son cours est naturellement celle qui se rapproche le plus de notre Sahara. J'ai vu à Tlemcen plusieurs caravanes de cette partie de l'Oued-Dra. Elles étaient venues pour acheter sur cette place divers articles, particulièrement les cotonnades et la quincaillerie. Elles apportaient de leur pays le *takaouht*, sorte de tan très estimé, des cuirs préparés et quelques autres menus articles.

Les principales tribus des bords de l'Oued-Dra sont d'abord les Aït-Atta, dont l'influence se fait sentir dans tout le Sahara occidental, les Arib, les Aouled-Delim, les Tajakants, les Limtouna, les Aïssaouïen, les Aouled-Moulat, et, dans la partie supérieure du fleuve, les Beni-M'Guill, Beni-M'tir, Ouled-el-Hadj, Achache, Aït-Younou, Aït-Youssi, Aït-Tchegroussen et les Doublan.

Les Aït-Atta méritent qu'on s'occupe d'eux tout d'abord. Ils exercent une sorte de suprématie inconstée sur les Doublan, les Beni-M'Guill, les Beni-M'tir, les Aït-Younou et les Aït-Youssi et quoique moins sûrement sur les Arib. Ils constituent avec ces tribus un Zegdou ou Confédération armée qui peut mettre sur pied 12,000 cavaliers et 4,000 fantassins. Les Aït-Atta, eux-mêmes, interviennent dans ce compte pour 4,000 cavaliers et 1,000 fantassins environ. Non-seulement ils sont absolument indépendants de l'empereur du Maroc, mais encore celui-ci est-il obligé de leur payer tribut pour protéger ses provinces du Tell marocain contre leurs incursions soudaines. Hardis pillards, fort peu religieux, gens de parole toutefois, ils présentent ainsi les caractères qui distinguent cette grande moitié de la race berbère, celle des nomades, à laquelle appartiennent également les Touareg. La vaste tribu est divisée en plusieurs fractions administrées chacune par une djemaa élue, composée de quarante membres, et dont les décisions sont souveraines. A l'époque où l'absence d'un conquérant étran-

ger n'invitait pas les populations africaines à l'union contre l'ennemi commun, les Aït-Atta passaient pour les ennemis irréconciliables des Doui-Ménia. Leurs luttes sont légendaires. Mais il n'en est plus ainsi, et j'ai lieu de craindre que l'accord ne soit fait ou ne se prépare, sans doute à nos dépens. Les Aït-Atta passent pour excellents tireurs et sont tous armés de fusils fabriqués pour la plupart dans le pays même; la poudre se frabrique également à Tamegrout et dans quelques autres ksour de l'Oued-Dra.

Les Arib, la plus importante tribu de ce zegdou, après les Aït-Atta, occupent la région située immédiatement au sud du coude de l'Oued-Dra, et ont quelques dattiers dans leur contrée. Plus au Sud-Ouest, dans la région appelée El-Haoud, existe un massif montagneux fort peu connu, du versant Nord duquel descendent quelques oued dont la réunion forme la petite rivière célèbre sous le nom de Saguiet-el-Hamra. Cette rivière, coulant du Sud-Est au Nord-Ouest, est elle-même un affluent de l'Oued-Dra, très peu avant que ce fleuve ne se jette dans l'Atlantique. C'est sur les bords du Saguiet-el-Hamra que vivent les Aouled-Delim, les Aouled-Moulat et les Limtouna. Ces trois tribus forment ensemble un autre zegdou comptant environ 4 ou 5,000 cavaliers; aussi pillards que les Aït-Atta, ils sont en guerre fréquente avec ceux-ci et le plus souvent trouvent appui, au moins asile chez les Tajakants qui les avoisinent au Sud et occupent ainsi la région comprise entre Saguiet-el-Hamra et l'Adrar visité par Vincent.

Les Tajakants forment un total de 4,000 cavaliers, la plupart armés de bons fusils américains achetés dans la Sénégambie. La principale industrie de cette tribu, qui se prétend d'origine arabe, est de fournir de professeurs — tolbas — le Sahara entier. Ils affectent une grande ferveur religieuse, mais sont, d'ailleurs, gens sans aveu et sans foi. Moins audacieux que leurs voisins berbères, ils n'osent pas se risquer comme eux dans des

razzias lointaines, mais ils savent en imposer par leurs dehors austères et assassinent sans scrupule ceux qui ont été assez naïfs pour s'aventurer dans leur pays.

Toute cette région des Ouled-Delim, des Ouled-Moulat et Arib est limitée au Sud-Est par d'énormes dunes, connues en géographie sous le nom de dunes d'Iguidi (1) que continuent, dans la direction du Sud-Ouest, les dunes d'Ergh'ehs.

Le deuxième fleuve, l'Oued-Ziz, a un cours beaucoup moins étendu, mais les pays qu'il traverse sont plus importants encore, par le nombre de leurs ksour, l'industrie de leurs habitants, la richesse de leurs jardins. C'est sur ses bords que s'échelonnent les divers districts El-Guerce, M'dhagra, Er-Retib, Douéra, Tissimi et Tafilalet proprement dit, dont la réunion forme ce qu'on appelle généralement le pays de Tafilalet. Celui-ci est borné au Sud par la Daya-Daoura, dans laquelle l'Oued-Ziz vient se perdre après un cours de 400 kilomètres environ. Né dans les parties élevées du Deren, l'Oued-Ziz garde son eau courante jusqu'au Tafilalet proprement dit, pendant huit mois de l'année et la garde même, durant toute l'année, jusqu'à hauteur d'Er-Retib. Ses eaux aménagées dans de nombreux canaux arrosent les jardins de dattiers et autres arbres fruitiers qui s'étendent sur les deux rives du fleuve à une distance de plusieurs kilomètres. Aussi est-ce le long du fleuve une succession presque ininterrompue de ksour et de jardins. Dans ceux-ci poussent avec une égale vigueur la plupart des arbres fruitiers d'Europe et particulièrement le grenadier, le figuier, l'oranger et le citronnier. Les raisins y sont abondants et exquis et les dattiers extrêmement nombreux, plus encore que sur les bords de l'Oued-Dra.

Rholffs évalue à cent cinquante le nombre des ksour

(1) Iguidi veut dire dunes.

échelonnés sur les rives de l'Oued-Ziz et à cent mille le nombre de leurs ksouriens (1); quant aux nomades ils ne peuvent être l'objet d'évaluation sérieuse. D'ailleurs, ils appartiennent aux tribus des Aït-Atta, Beni-M'tir, Beni-M'Guill et Aït-Younou que nous avons déjà signalé sur les bords de l'Oued-Dra. Sur la rive gauche du fleuve apparaît toutefois une nouvelle influence, celle des Douï-Ménia, tribu dont les campements habituels sont situés sur les bords de l'Oued-Guir dont nous allons bientôt parler. Il existe aussi des Juifs dans le Tafilalet, particulièrement à Abouam, la plus importante place de commerce du désert marocain, à Erriçani et à Kasba-Khedima, dans le M'dagra.

La Daya-Daoura qui recueille les eaux de l'Oued-Ziz est un beau lac qui garde presque toute l'année sa nappe d'eau. D'ailleurs, au printemps, époque de la fonte des neiges du Deren, Rholffs constata que tous les jardins du Tafilalet étaient inondés.

Occupons-nous maintenant du troisième fleuve, le plus important à coup sûr, sinon par la richesse du pays qu'il arrose, du moins par la longueur de son cours et la grandeur de sa destinée. L'Oued-Guir est le frère de la Moulouïa comme le Rhin l'est du Rhône. Après avoir descendu en cascades et par de nombreuses branches les hauteurs du Djebel-Guendrara, il débouche bientôt dans une hammada stérile qui sépare du ksar de Figuig, le pays de Tafilalet. Moins abondant en eau que l'Oued-Ziz, il ne garde un courant apparent que pendant quelques mois. Toutefois, comme son voisin de l'Ouest, il déborde au printemps et offre alors l'aspect d'un fleuve magnifique. Durant la campagne de 1870 nos soldats ont eu l'heureuse fortune de le voir pendant une crue, blanc d'écume, roulant les arbres arrachés à ses bords, et si puissant qu'ils l'ont comparé à la Loire. De

(1) Nous avons lieu de croire trop faible cette dernière évaluation.

nombreux canaux, habilement ménagés comme ceux du Nil, répandent ses eaux sur toute la vallée large, en moyenne de 12 kilomètres, au témoignage de Rholffs. D'après ce voyageur, le sol en est extraordinairement fertile, mais il n'y existait pas de ksar ou de campements fixes et les nomades étaient loin de tirer tout le parti possible de la belle vallée. Nous verrons qu'aujourd'hui il n'en est plus ainsi et que, sous l'impulsion d'un homme aussi influent qu'intelligent et énergique, la vallée entière est régulièrement ensemencée.

Après avoir, durant 300 kilomètres environ, couru du Nord-Ouest au Sud-Est, l'Oued-Guir aboutit en un point nommé Igueli, situé à 160 kilomètres en ligne directe au sud de Figuig. A ce point, lui venant du Nord, arrive l'Oued-Zouzfana, formé par la réunion de nombreux oued descendus du pâté montagneux des Ahmour et même quelque peu de notre Sud oranais. L'Oued-Zouzfana et l'Oued-Guir réunis prennent désormais un nom nouveau et forment l'Oued-Messaoura. Mais avant d'aborder l'étude de cette rivière, il importe de dire quelques mots de l'Oued-Zouzfana et de ses affluents.

Avoisinant à l'Ouest le massif des ksour oranais, se dresse celui des Ahmour et des Beni-Guill. Celui-ci ne forme d'ailleurs qu'un contre fort du Deren et rappelle la chaîne principale, non certes par l'altitude de ses cîmes, mais du moins par l'aspect sauvage et abrupt de ses vallées profondément creusées et entre-croisées en tous sens. Des nombreux oued, nés dans ses ravins, l'un d'eux, l'Oued-el-Hallouf, est le seul qui ait une direction générale régulière. Prenant son point de départ non loin de la plaine de Tamelelt, sur le versant sud des Hauts-Plateaux marocains, il se grossit bientôt des eaux de l'Oued-Mader et de l'Oued-Mouïsser et continue sa marche vers le Sud. Contournant ensuite le Djebel-Maïz, il débouche aussitôt après dans la belle plaine de Figuig. Nous devons à M. le capitaine Burin un plan et une des-

cription minutieuse de cette riche oasis. Formant une vaste enceinte de 15 kilomètres, flanquées de bastions et de tours crénelées, les murailles de Figuig enferment à la fois et les ksour et les jardins. Les ksour sont au nombre de onze, dont deux à peu près ruinés. Les deux principaux sont Oudarir et Zenaga. Un seul ksar, celui de Beni-Ounif, est situé en dehors des murailles, vers le Sud, à 4 kilomètres de l'oasis. Le nombre des habitants de Figuig est de 12,000 ; celui de ses dattiers de 100,000 au moins. On compte en outre un certain nombre d'arbres fruitiers d'espèces diverses et d'importantes cultures de henné et de garance. Les habitants de Figuig sont très industrieux et très commerçants. Ils sont les intermédiaires du commerce entre l'Algérie et le Tafilalet ou le Touât. Les femmes de Figuig tissent des haïks renommés.

Après avoir traversé l'oasis, l'Oued-el-Hallouf, continuant sa marche au Sud, atteint à 60 kilomètres un ksar ruiné appelé Ksar-el-Azoudj. A ce point viennent le rejoindre, l'une venant de l'Est et l'autre de l'Ouest, deux rivières, l'Oued-Zoubia et l'Oued-Fendi. De la réunion de ces trois oued naît l'Oued-Zouzfana. Celui-ci, en poursuivant sa route, atteint après un nouveau cours de 60 kilomètres l'oasis des Beni-Goumi, dont le premier ksar est Bongabia. Cinq autres suivent celui-ci, échelonnés le long de la rivière sur une longueur de 14 kilomètres environ. L'oasis des Beni-Goumi est très riche en dattiers dont la majeure partie appartient aux nomades. Le nombre des dattiers est évalué à 300,000 environ. De Zaouïa-Tahtania, dernier ksar des Beni-Goumi, l'Oued-Zouzfana n'a plus que 14 kilomètres à faire pour atteindre Igueli et se joindre à l'Oued-Guir.

Igueli est un gros ksar qui peut armer 500 soldats. A l'époque où Rholffs le visita, il était presque abandonné. Aujourd'hui il a retrouvé sa splendeur, nous verrons bientôt à la suite de quels événements. Les dunes

viennent battre le pied de ses dattiers et mourir sur les bords de l'oued qu'elles ne franchissent point.

A partir d'Igueli, l'Oued-Messaoura marche au Sud, non sans s'infléchir vers l'Est. Je ne pourrais sans fatiguer mes lecteurs décrire en détail les pays qu'il traversera désormais. Ce sont d'abord les ksour de Maïzer, Beni-Abbès, Béchir, Thamerteth, puis les sept ksour qui forment la confédération appelée Blad-Ghaba, puis les onze ksour de Blad-Kerzas. Ainsi arrivons-nous à El-Kessabi, la dernière oasis de l'Oued-Messaoura proprement dite, après un voyage de 260 kilomètres vers le Sud-Est. La population répartie dans ces divers ksour, Igueli compris, dépasse 10,000 âmes. Le nombre des dattiers est de 1,200,000 ; on trouve, en outre, divers arbres fruitiers, des raisins, des melons, des pastèques, du piment, de la garance et du henné, et quelques cultures de blé et d'orge soigneusement arrosées.

Étudions maintenant les tribus nomades qui habitent ces régions :

Au sujet des Aït-Atta, nous avons mentionné les Douï-Ménia, leurs ennemis séculaires. Ceux-ci vivaient anciennement au nord-est et à l'est de Figuig. Leurs campements habituels étaient dans la plaine de Tamelelt et aux environs du chott de Tigrin. Une de leurs fractions, les Ouled-Sliman, atteignait toutefois dans ses pérégrinations les bords de l'Oued-Guir, à quelques kilomètres en amont d'Igueli. Ce ksar était resté indépendant et s'appartenait à lui-même. Il formait, avec Maïzer, une petite république gouvernée par sa djemâa. Il en était de même des Beni-Abbès et encore de même des deux ksour réunis de Béchir et de Thamerteth. Mais depuis l'insurrection de 1864, et plus particulièrement depuis 1872, cette situation s'est profondément modifiée. Sans renoncer à leurs campements de Tamelelt et du chott Tigrin, les Douï-Ménia se sont établis à Igueli dont ils ont

acquis, de gré ou de force, la moitié des dattiers. De là leur action s'est rapidement fait sentir sur les Beni-Abbès et le Blad-Thamerteth dont il sont devenus les souverains maîtres; puis sur les neuf ksour du Blad-Ghaba. Si El-Kebir, marabout respecté de Kersas, défendit longtemps contre eux le pouvoir qu'il exerçait sur les ksour de ce Blad important. On raconte que Taleb ben Gazi, chef des Douï-Ménia, dans un moment d'emportement, se laissa même aller jusqu'à menacer de mort le vieux marabout. Les facultés intellectuelles du vieillard ne résistèrent pas à cette situation; il tomba peu à peu en enfance, du moins dans les deux dernières années de sa vie. Il est mort il y a un an. Ainsi le Kersas à son tour tomba-t-il sous l'action directe des Douï-Ménia. Les campements de cette tribu sont donc actuellement déterminés par une ligne qui, partant de la pointe nord du chott Tigri, rejoint l'Oued-Guir supérieur, englobe la hammada que traverse cette rivière, et vient aboutir vers le Sud à une journée de marche d'El-Kessabi, dernier ksar des Kersas.

La tribu entière compte 4,500 fusils. Elle est très riche en méharis de combat et possède d'innombrables chameaux. Ses trois chefs principaux sont, d'abord Taleb ben Gazi, puis Hadj Kaddour Ould Faciar et Ali ben Ahmed. Ce triumvirat a réussi depuis quelques années à annihiler complètement l'influence de la djemâa de la tribu. Il est vrai, d'ailleurs, que Taleb ben Gazi est, des trois chefs, le plus influent et le plus écouté. Sous son action s'est solidement reconstitué le zegdou à la tête duquel ont toujours été les Douï-Ménia et qui se compose, en outre, des tribus des Ahmour, des Benî-Guill et des Ouled-Djerir. En outre, Taleb ben Gazi a accueilli à Igueli celui dont nos ksouriens disent aujourd'hui qu'il est le « chien des Douï-Ménia, » Si Kaddour ben Hamza. Les campements de ce chef sont placés généralement à un kilomètre ou deux des siens. La troupe de Si Kaddour se compose d'environ 600 hommes, dont 400 bandits pour la plupart, condamnés par contumace, et 200 ou 300 Zoua.

Cet effectif est peu important, mais Taleb ben Gazi profite ainsi de l'ascendant que le chef des Ouled-Sidi-Cheik exerce encore sur les Chamba et les Laghouati.

Les Ahmour, refoulés peu à peu par les Douï-Ménia, gens envahissants, des campements qui avoisinent la plaine de Tamelelt, se sont jetés comme une proie sur nos malheureux ksour du sud oranais. Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa, Thyout et Asla sont successivement tombés en leur pouvoir, et ils y prélèvent l'impôt. J'y ai reçu, de la propre bouche de leurs principaux caïds, l'affirmation de leur indépendance, aussi bien vis-à-vis du Maroc que vis-à-vis de la France, et de leurs droits de souveraineté sur les ksour que j'ai cités. Au-dessous des Ahmour, entre Moghar et Ksar-el-Azoudj, errent les Ouled-Djerir qui occupent, en outre, une partie de la région située au sud-ouest de Figuig. Les Beni-Guill vivent en dehors des Ahmour, sur la frontière marocaine et le versant sud-est du Deren. Il faut, en outre, mentionner dans les environs du Kersas, les Rlemna, tribu renommée pour son indiscipline et ses habitudes de vol. Enfin, quelques Berabers vivant dans des campements isolés et fugitifs de diverses tribus. Les Douï-Ménia leur ont assigné la région comprise entre Tebelbelt et Igueli. Toutes ces tribus constituent le Zegdou des Douï-Ménia, qui peut mettre sur pied environ 12,000 hommes, tous armés de fusils.

Au milieu de ces tribus confédérées, l'oasis de Figuig, grâce à ses murailles et à la politique habile de sa djemâa, a su garder une indépendance relative. Toutefois, de gré ou de force, elle a souvent prêté un appui indirect à nos ennemis. C'est ainsi qu'à la fin de 1879, elle n'osa pas refuser asile aux Douï-Ménia et aux Zoua, qui avaient, de concert, razzié nos Trafis, et ce fut à l'abri de ses murailles que se fit le partage des chameaux razziés. Il existe, à Figuig, deux influences politiques : l'une favorable au maintien de bonnes relations avec la France ; la djemâa d'Oudarir était acquise à cette

politique. L'autre, au contraire, cherche son point d'appui à Fez et prévaut dans la Djemâa de Zenaga. D'ailleurs, tous les oasiens redoutent et détestent également les nomades qui les entourent, et dont les violences menacent sans cesse leur vie ou leurs biens.

Igueli, relevée de ses ruines par les soins de Taleb ben Gazi, est, dès maintenant, aux yeux de Figuig, une rivale redoutée. Il est évident, en effet, que la situation d'Igueli, qui commande les trois vallées de l'Oued-Zouzfana, de l'Oued-Guir et de l'Oued-Messaoura, est d'une importance capitale, aussi bien au point de vue commercial qu'au point de vue militaire. Aussi tend-elle à devenir, au lieu et place de Figuig, la véritable capitale de toute cette partie du Sahara; et c'est très justement que Gérard Rholffs a dit : « Avant tout, les » Français devraient transporter leur frontière jusqu'à » l'Oued-Messaoura; c'est d'ici, en effet, que partent » toutes les difficultés, tous les désordres, et tant qu'ils » n'occuperont pas ces frontières naturelles, il n'y aura » aucun calme durable dans le sud de la province » d'Oran. » *(Mittheilungen de Petermann,* 1864.)

Revenons maintenant au point où nous avions laissé l'Oued-Messaoura, c'est-à-dire au ksar El-Kessabi, dernier du Blad-Kersas. A ce point, l'oued change de nom et prend celui d'Oued-Messaoud.

Nous sommes aux approches du 28e parallèle. Trois journées de marche vers l'Est nous mèneraient dans un important groupe d'oasis connu sous le nom de Gourara, dont le ksar principal est celui de Timimoun. C'est dans le Gourara, chez les Meharza, qui en occupent la partie septentrionale, que nos Hamyan et nos Trafis vont chaque année acheter leurs dattes. Au sud du Gourara, est le groupe de l'Aouguerout, qui le relie à ceux situés plus bas sur la rivière, et dont nous allons parler.

Après avoir poursuivi son cours, sous le sable, pendant 80 kilomètres au sud d'El-Kessabi, sans qu'aucun

oasis soit assise sur ses bords, l'oued retrouve les pays habités. C'est d'abord le Blad-Bouda avec ses neuf ksour, puis le Blad-Timmi et ses quatorze ksour, puis celui de Tamentit, qui ne compte qu'un ksar, mais assez populeux pour qu'on puisse l'appeler ville. Une série de blad plus ou moins riches en ksour s'échelonnent ainsi jusqu'à Timadanin et Taourirt, derniers ksour du Blad-Reggan, aux approches du 26e parallèle. L'ensemble de ces ksour, depuis Kasba-Si-Saïd, premier ksar du Blad-Bouda, jusqu'à Taourirt, dernier ksar du Blad-Reggan, forme ce qu'en géographie on appelle le Touât, bien que ce nom appartienne plus particulièrement à la moitié inférieure de ce groupe d'oasis.

Si, partant du Touât, nous marchons à deux ou trois journées vers l'Est, nous rencontrons un nouveau groupe d'oasis, beaucoup moins important, à la vérité, que celui du Touât, mais beaucoup plus célèbre, à cause d'In-Çalah, qui forme son blad principal : c'est le groupe du Tidikelt. Nous ne saurions fatiguer le lecteur d'une étude détaillée de chacun de ces groupes. Qu'il nous suffise de lui dire qu'on peut évaluer en bloc la population ksourienne de l'Oued-Messaoura, du Gourara, de l'Aouguerout, du Tidikelt et du Touât à 400,000 âmes et le nombre de leurs dattiers à plus de dix millions.

Aucune tribu nomade n'a de campements habituels dans l'intérieur du groupe. Sur sa limite orientale vivent les Ouled-Bahamou et une fraction d'Ouled-Sidi-Cheik. Au Sud est le pays des Touareg, dont nous allons parler. Constatons, dès maintenant, que toute cette région saharienne est absolument indépendante de l'empire du Maroc, qui n'y exerce aucune autorité, si ce n'est l'autorité religieuse. La prière du vendredi se fait en son nom dans les pauvres mosquées des ksour. Quelquefois, il est vrai, des présents lui sont envoyés, mais c'est là un fait accidentel. Ainsi arriva-t-il le jour où nous prîmes El-Goléa : effrayés du succès de nos armes, et craignant pour leur indépendance, les Touâtiens feignirent de se

placer sous la protection du sultan de Fez, et lui envoyèrent en cadeau vingt esclaves blanches et vingt esclaves noires.

Laissons l'Oued-Messaoura se perdre au-dessous de Taôurirt, dans quelques petites dunes, les premières et les seules, d'ailleurs, qui barrent son cours, et, avant de pénétrer plus avant dans le désert, présentons au lecteur les Touareg, que, dès ce moment, nous avons devant nous.

Les Touareg constituent un groupe ethnique extrêmement important et original. Divisés en quatre grandes confédérations, ils occupent tout le Sahara central, depuis le pays des Chambâa jusqu'au Soudan, et depuis le deuxième méridien occidental jusqu'au pays des Tibbous, par 10° long. Est.

Les Azgueur ou Asker habitent la partie Nord-Est de ce vaste quadrilatère. Ghadamès et Rhat, bien qu'ayant garnison turque, sont entourés par eux. A l'ouest de ceux-ci, au sud du Tidikelt et du Touât, vivent les Ahaggar ou Hoggar, qui n'ont d'autre localité bâtie que les deux villages d'Idelès et de Tarzout. Ces deux confédérations forment ensemble ce qu'on est convenu d'appeler les Touareg du Nord.

Au sud du pays des Azgueur, entre ceux-ci, au Nord, et les pays de Gober et de Haoussa, au Sud, se rencontrent les Kel-Ouï, qui habitent plus particulièrement la région connue sous le nom de pays d'Aïr, dont les centres principaux sont Agadès et Tintelloust. A l'ouest de ceux-ci, limités au Nord par les Ahaggar, et au Sud par le Niger, sur la rive droite duquel ils débordent même quelque peu, vivent les Aouel-Immiden, dont le pays remonte, au Nord, jusqu'au 22e degré de latitude.

Tout cet immense pays touareg se présente sous des aspects bien différents. Tandis que la partie Nord offre la plus effrayante image du désert, la partie méridionale, au contraire, plus voisine de la région des pluies tropicales, s'offre de plus en plus agréable et fertile,

au fur et à mesure qu'on s'avance vers le Sud. La diversité du climat influant profondément sur le caractère des habitants, il en est résulté que, malgré les indéniables signes d'une origine commune, les deux groupes des Touareg du Nord et des Touareg du Sud affectent des mœurs bien différentes.

Incapables de se livrer à l'agriculture, dans un pays dont aucun effort humain ne pourra vaincre l'infertilité, les Touareg du Nord ne vivent que des impôts qu'ils perçoivent sur les caravanes qu'ils convoient et, lorsque ces bénéfices sont rares, de pillage et de butin. Les Ahaggar, surtout, sont particulièrement redoutés à cet égard et une de leurs tribus, les Iboguelan, est même parvenue à se faire une réputation de banditisme telle que les Sahariens les croient issus d'une femme et d'un démon. Le champ de course de ces pirates est vraiment prodigieux. Ils sont à la fois la terreur des populations soudaniennes où ils font des razzias d'esclaves, celle des gens de l'Oued-Drâ et du Tafilalet, et même celle de notre Sud algérien. Il y a trois ans, ils vinrent razzier une de nos tribus du cercle de Biskra et leurs rencontres avec nos chambâ sont encore aujourd'hui très fréquentes.

D'ailleurs très peu nombreux, en égard surtout à l'immense étendue de leur pays, les Touareg du Nord ne comptent guère plus de 40,000 âmes dont les deux tiers au moins sont Azgueur. On ne doit donc pas évaluer à plus de 4,000 le nombre des combattants Ahaggar. Le jour où nous pourrons utilement pénétrer dans leur pays et les atteindre, il nous sera très facile de venger le massacre de Flatters et de ses compagnons.

Les Aouel-Immiden et les Kel-Ouï n'ont pu être dénombrés; mais nous savons par Barth que le pays des Touareg du Sud est beaucoup plus peuplé que celui des Touareg du Nord. L'armée du vieux cheik Annour, le sultan d'Agadès, ne comptait pas moins de 7,000

combattants lorsque Barth la dénombra. Encore de nombreuses fractions de Kel-Ouï n'avaient-elles pas été convoquées. Les Aouel-Immiden paraissent encore être plus nombreux. On se rappelle qu'El Bakay, le cheik de Tombouctou, qui offrit à l'illustre Barth une si généreuse hospitalité, encourut pour ce fait la colère du fanatique sultan de Massina et dut appeler à son secours ses fidèles alliés, les Aouel-Immiden. Ceux-ci étaient à ce moment divisés en deux grands partis. El Bakay ne fit appel qu'à l'un des deux et 12,000 combattants accoururent sous les murs de Timboktou.

Barth, qui a séjourné durant un an au pays des Kel-Ouï nous vante l'excessive douceur et la mollesse de son climat. Richardson, Overweg et lui s'y remirent en très peu de temps des fatigues de la traversée saharienne. Ils s'accordent tous trois à représenter ce pays comme absolument salubre et très favorable à l'acclimatement des races européennes.

Nous n'avons pas, sur le pays des Aouel-Immiden des renseignements aussi autorisés, mais de ce que nous savons, nous pouvons induire presque avec certitude que le climat doit présenter d'égales garanties de salubrité et de douceur. Formé lui aussi d'un plateau très élevé au seuil de la zone des pluies tropicales, arrosé par des ondées printanières et par quelques ondées d'automne, très boisé, riche en eau et sensiblement placé sur la même latitude que celui d'Aïr, l'Adrar des Aouel-Immiden ne paraît le céder en rien au pays si vanté par Barth. D'ailleurs, en même temps que le climat, s'est adouci le caractère des habitants. Les Aouel-Immiden ne sont pas moins belliqueux que les Ahaggar, leurs voisins, mais ils sont beaucoup moins pillards ; beaucoup ont adopté la vie sédentaire; puisque tous s'adonnent à l'élève des bestiaux et leurs troupeaux sont innombrables. Leurs luttes intestines sont moins fréquentes que chez les Ahaggar et leur voisinage est beaucoup moins redouté des populations sahariennes.

Le fusil a déjà pénétré parmi eux quoique beaucoup encore ne soient armés que d'arcs et de flèches.

Trois caractères sont communs aux quatre confédérations Touareg : l'indifférence en matière religieuse, la constitution de la famille organisée sur des bases profondément différentes de celles qui ont été observées partout ailleurs, enfin, l'existence de deux castes, l'une serve, les Imrad, l'autre noble, les Imôchar.

Entrer dans de plus longs détails, au sujet de ce peuple, serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Nous allons étudier maintenant la géographie du pays situé à l'ouest de celui des Touareg, et par suite au sud du Tafilalet et du Touât.

Nos lecteurs savent déjà que le deuxième méridien occidental limite à peu près dans toute sa longueur l'immense plateau très élevé et très accidenté sur lequel vivent les Touareg. Ce plateau s'abaisse insensiblement vers l'Ouest. A ses pieds et le longeant, coule du Nord au Sud un oued dont les affluents supérieurs viennent du Baten-Tidikelt. C'est l'Oued-Teghazert qui vient se déverser à l'époque de ses crues dans le coude oriental du Niger. Nous avons énuméré dans un autre ouvrage (1) les nombreuses et puissantes raisons qui nous portent à conclure que l'Oued-Messaoura, cet oued même dont nous avons suivi le cours ombragé de dattiers à travers tous les ksour du Touât, est lui-même un affluent de l'Oued-Teghazert et par lui du Niger. Du moins est-il désormais acquis que du pays des Aouel-Immiden et du coude oriental du Niger en Algérie, existe presque ininterrompue une voie d'eau offrant une route facile et bien pourvue, à la civilisation, si celle-ci doit venir du Nord, aux hordes envahissantes, si celles-ci tentent de remonter du Sud. Qui deviendra le maître de ce grand che-

---

(1) *Mémoire sur la Géographie physique du Sahara central.* (Imprimerie nationale, juillet 1880.)

min saharien? Tel est le problème qui se posera dans un avenir plus prochain qu'on ne le suppose d'ordinaire. Nos lecteurs comprendront, dans les chapitres suivants, pourquoi, à propos de la question du Sud-Ouest, nous avons cru devoir esquisser la géographie de régions situées si loin de nos frontières. Il nous pardonnera alors ce qu'il a considéré jusqu'à présent, peut-être, comme une ennuyeuse digression.

A l'ouest de la vallée de l'Oued-Teghazert s'étendent d'immenses hammada sableuses et assez bien pourvues de pluies dans la région qui avoisine le Niger. Elles deviennent de plus en plus arides, au fur et à mesure que partie du fleuve soudanien, la caravane les remonte pour gagner vers le Nord, le Touât et le Tafilalet. Sur cette route se trouve le Tanezrouft, la plus tristement célèbre des hammada sahariennes. Sa traversée dure sept jours entiers, pendant lesquels les caravanes ne rencontrent ni pluies, ni plantes, ni être vivant d'aucune sorte. Mais telle est la terreur qu'inspirent les Hoggar, que les caravanes préfèrent s'exposer aux horreurs de la soif qu'à la rencontre de ces pirates qui sont les maîtres de la vallée de l'Oued-Teghazert.

A l'autre bord des hammada, loin vers l'Ouest, nous pénétrons, après avoir traversé l'épais réseau des dunes d'Ergh'esh, dans la région habitée par ce qu'on est convenu d'appeler « les Maures du Sahara. » Nous y trouvons les deux importants pays de l'Adrar et de Taganet où se trouvent de nombreux ksour dont les plus importants sont ceux de Chinguit, Attar, Oudan, Ksar-el-Barka, Téjidja et Tichit. On peut évaluer à 15 ou 20,000 la population sédentaire de ces deux régions. Quant à la population nomade, elle y est sûrement plus considérable, mais dans l'état actuel de nos connaissances sur ce pays, il nous est impossible de la dénombrer, même approximativement.

C'est à travers la région des hammada situées à l'ouest de l'Oued-Teghazert et aussi par les dunes d'Ergh'esh, coupées par lui en un point, que René-Caillé effectua son voyage de Timbocktou au Drâ. C'est aussi par cette même route qu'une armée marocaine, conduite par Djouder ou Zergoun et forte de 3 ou 4,000 hommes vint en 1591 ruiner et rebâtir la ville de Timbocktou et conquérir une partie du Soudan.

Bornons là cet exposé géographique. Nous avons conscience de ne pas avoir à nous en excuser auprès du lecteur ; il était indispensable à la connaissance de ce qui va suivre, car, nous le répétons, la question du Sud-Ouest est avant tout une question de géographie.

CHAPITRE III

De l'état actuel du Sahara

§ 1er. — De l'influence des diverses sectes religieuses

Les sectes religieuses dont l'influence se fait sentir dans la région saharienne de l'Ouest se divisent en deux catégories. Il y a d'abord celles dont le siège est ailleurs que dans la région et que pour ce motif j'appellerai étrangères, puis celles dont le siège est en un point quelconque du Sahara occidental et que j'appellerai locales. Ces deux sortes de sectes ont une action différente : les premières mettent le Sahara occidental en communication avec le reste du monde islamique ; elles répandent le mot d'ordre, dirigent dans un même esprit et vers un même but les efforts de tous. Quant aux sociétés locales, elles ne sont, le plus souvent, que les instruments des sociétés étrangères. Leurs dignitaires qui sont toujours affiliés à quelque société étrangère, après avoir reçu le mot d'ordre de celle-ci, le transmettent à

leurs serviteurs religieux et agissent directement sur les populations. Plus encore que les sociétés locales, les sociétés étrangères doivent donc être surveillées, car leur action, qui s'étend sur tout le monde musulman, peut provoquer, à un moment donné, un soulèvement général. Celles de ces sociétés qui ont influence dans le Sahara sont :

1° La confrérie de Sid Abdelkader El Djilali ;
2° Celle de Mouley Taïeb ;
3° Celle des Snoussii.

Confrérie de Sid Abdelkader El Djilali. — Son siège est à Bagdad. Nulle certainement n'a plus d'adhérents, soit dans le Sahara en particulier, soit dans le monde musulman tout entier. Tous les princes musulmans s'honorent d'en être membres, et il y a deux ans déjà qu'un marabout musulman, frère d'un chef d'ordre, me disait que cette confrérie puisait ses inspirations et son mot d'ordre auprès des souverains de Stamboul, du Caire et de Tripoli. J'ai d'autant plus lieu de croire ces renseignements exacts, qu'indépendamment de l'autorité que j'attache à la source dont ils émanent, ils me paraissent de tout point vraisemblables. N'est-il pas évident que, dans leurs luttes avec les puissances chrétiennes, les souverains politiques de l'Islam ont dû chercher à s'assurer l'influence religieuse des sectes puissantes, soit pour modérer leur fanatisme compromettant, soit à l'occasion pour l'exciter contre nous. Or de quel ordre pourrait-on mieux se servir que de celui qui compte le plus d'adhérents et qui les a le mieux distribués dans tout les pays de l'Islam ?

Bou Hamama, l'agitateur du jour, est un mokaddem de Sid Abdelkader El Djilali. Il en est de même de Taleb ben Gazi qui est actuellement la personnalité la plus influente peut-être du Sahara occidental. De même aussi

en fut-il d'Abdelkader ben Mahieddine à l'époque de sa grande lutte.

Les sectateurs de Sid Abdelkader El Djilali comptent de très nombreux adhérents au Touat. Les deux tiers des habitants sont affiliés à cet ordre. Un quart à peu près des habitants de l'Oued-Messaoura, égale quantité dans le Gourara, égale à peu près aussi dans le Tafilalet, moindre dans le Drâ. Les adhérents sont très nombreux dans le Sahara oranais. Enfin, dans l'extrême Sahara occidental, à Chinguit de l'Adrar, cet ordre possède une importante zaouïa qui compte beaucoup d'adhérents, non-seulement dans l'Adrar, mais encore dans le Taganet et à Saguiet-El-Hamra (1).

Confrérie de Mouley Taïeb. — Ouazzan, près de Fez, est le siège de la confrérie et la résidence du chef de l'ordre. Est-elle hostile ou pacifique la confrérie de Mouley Taïeb? Il serait difficile d'être affirmatif sur ce point. Beaucoup de mes lecteurs savent que Sid El Hadj Abdesselam, son chef actuel, a maintes fois affirmé ses bonnes intentions à l'égard des gouvernements européens et particulièrement de la France. Personnellement il ne saurait être accusé de fanatisme et en a donné la preuve en épousant une chrétienne, une anglaise, qu'il traite à l'européenne et qui se promène à son bras.

Sid El Arbi, père de Sid El Hadj Abdesselem avait une influence énorme sur le monde musulman, mais l'affectation mise par son fils à accepter les mœurs européennes l'a empêché d'en hériter en totalité. En dehors du Tafilalet, d'ailleurs, l'influence de Mouley Taïeb n'est pas très sérieuse, si ce n'est toutefois dans l'Adrar de l'Ouest et sur les populations musulmanes du Haut-Sénégal. Il existe également à Tamentit, dans le Haut-Touât, une zaouïa importante de l'ordre de Mouley Taïeb, et cet

(1) Le plus souvent les indigènes sahariens ont deux chapelets, quelquefois trois. Ils s'affilient généralement à un ordre étranger et à un ordre local.

ordre compte dans le Touât de très nombreux adhérents mais très peu dans les tribus nomades. Or, les inoffensifs ksouriens sont, pour une cause quelconque et quel que soit le nombre, un mince appoint politique.

Confrérie des Snoussi. — La résidence du chef actuel des Snoussi est à Audjila, dans la Tripolitaine. Beaucoup moins politique que la confrérie de Sid Abdelkader El Djilali, elle est infiniment plus fanatique, audacieuse et violente. C'est la haine à outrance, la guerre sans merci contre le chrétien qui inspire tous ses membres. Les prières rappellent sans cesse ceux des versets du Coran qui apprennent à nous haïr. Tout affilié est, qu'on n'en doute pas, un ennemi implacable et le seul fait de l'affiliation suffirait à mes yeux pour légitimer l'internement ou la transportation. Depuis quelques années les Snoussi se sont répandus en Algérie et dans le Sahara. La tribu entière des Medjahed leur appartient. Dans la région de Laghouat, dans celle de Tlemcen, dans celle de Biskra, dans le Souf et dans l'Oued-Rir, ils comptent des adhérents nombreux. Ils ont établi un mokaddem dans le Touât inférieur, à Sali, je crois, et sont en relations constantes avec les Nassiria du Sahara occidental. On sait que le vieux chef des Snoussi reprochait très fort au sultan de Constantinople et aux princes musulmans leur compromission avec les chrétiens. La paix est faite aujourd'hui puisque les troupes du sultan de Constantinople sont bien accueillies dans la Tripolitaine dont le marabout du Djebel-Lakdar est le véritable chef. Nul doute que cet accord ne soit dirigé contre nous.

Les confréries locales sont au nombre de sept. En allant de l'Est à l'Ouest, nous trouvons :

1° *Les Tedjini,* dont le siège est à Aïn-Madhi, ksar situé à l'ouest de Laghouat. Cette confrérie a pour adhé-

rents tous les habitants des Arbaouat et de Chellala, une partie de ceux d'Asla et de Bou-Semghroun, quelques-uns à Figuig, un peu plus au Tafilalet. Contrairement à l'opinion généralement reçue il n'existe pas de Tedjadjna au Touât, cet ordre n'y a aucune influence. Par contre, les Touareg Hoggar ou Azguer y sont tous affiliés; mais ils reçoivent le mot d'ordre, non d'Aïn-Madhi, mais de Temacin, ksar situé près de Touggourt, où s'est créée une succursale devenue bientôt aussi puissante que la maison-mère. Il existe en outre des zaouïas tidjaniennes à Tichit, dans le Taganet, et à Chinguit, dans l'Adrar. Cheik Hamadou, sultan de Ségou, porte le chapelet des Tidjini et beaucoup de Toucouleurs sont affiliés à cet ordre. On sait que le chef actuel de cette confrérie a, comme celui de Mouley Taïeb, épousé une chrétienne. Les habitudes très peu musulmanes de Sid Ahmed ben Tedjini lui ont aliéné l'esprit de beaucoup de ses serviteurs religieux. Le retentissant procès qui a éclaté entre lui et Ben Zian, son ex-tuteur et ancien oukil de l'ordre, ont achevé de déconsidérer le prestige de la confrérie. En définitive, ordre peu influent, si ce n'est sur les bords du Sénégal et qui, hostile ou ami, ne peut que nous être d'ailleurs assez indifférent.

2° *Sid Ahmed ben Youssef El Miliani.* — Le saint marabout de Miliana avait de nombreux enfants. Un jour, étant impatienté par l'un d'eux, Sidi Mansour, il le prit par un pied, le fit tournoyer dans l'espace et le lança comme une fronde lance une pierre. Parti de Miliana, le jeune homme alla tomber par delà la région des dunes, tout au bord du Gourara, dans une plaine sableuse où sa chute le fit enfoncer. Ce faisant, un puits fut creusé et l'eau ramena à la surface Sidi Mansour sain et sauf et d'ailleurs corrigé. Du moins faut-il le croire, car il édifia le pays par sa sainteté et fonda une zaouïa qui eut d'assez nombreux disciples, et c'est pourquoi l'ordre de Sid Ahmed ben Youssef El Miliani compte des adhérents

au Gourara. Un autre des enfants du saint de Miliana vint s'établir à Thyout où sa descendance subsiste encore. Une zaouïa importante y fut créée ; c'est chez elle que j'ai reçu l'hospitalité ainsi que mes deux compagnons en décembre 1879 et son chef, Sid Abdelkader ben Miloud, a été assassiné récemment par des fanatiques pour nous avoir protégés contre les intrigues des Cheurfa. Cette zaouïa exerce son influence sur les ksour de Thyout, Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa et Iche. Elle compte également d'assez nombreux adhérents à Asla, à Chellala ou Moghrar et dans l'oasis de Figuig, dont un tiers environ lui paie tribut, sur un tiers des Beni-Goummi, une karouba d'Igueli et la totalité du ksar des Beni-Abbès. La tribu entière des Ahmour reconnaît son autorité religieuse ; il en est de même de tous les Hamyan-Djembaa et Chefaa, depuis El-Aricha jusqu'aux ksour. Nous avons de graves torts à nous reprocher vis-à-vis de cette zaouïa. Si Mohamed ben Miloud, mort il y a cinq ans, nous avait servi avec fidélité et nous aurions dû nous en souvenir vis-à-vis de ses enfants. Sid Abdelkader ben Miloud était une nature franche et loyale qui s'est toujours fait auprès de nous l'interprète des misères des ksouriens et nous a vainement sollicités de prendre dans le Sud la seule situation qui nous convînt, celle d'un peuple fort et soucieux de faire respecter ses volontés. Il offrit dans une circonstance à l'autorité de faire construire à Thyout une maison convenable pour un télégraphiste français, afin de mettre Thyout en communication télégraphique avec Tlemcen et de faire supporter par la caisse de sa zaouïa une partie des frais d'installation de cette ligne. Il conseilla à maintes reprises la réoccupation de la redoute d'Aïn-Ben-Khelil et la création d'autres forteresses à Taoussera et à Founassa. Comment se fait-il que ce sincère ami des Français ait été à ce point découragé qu'il n'osait même plus revenir dans le Tell ? J'ai besoin de me rappeler que la douleur que j'ai ressentie à la nouvelle de la triste fin de

mon ami, ne doit pas me faire sortir des bornes que je me suis imposées. Ceci est un livre de froide discussion. Je ne veux récriminer contre personne et j'ai besoin de m'en souvenir.....

3° *Sid Ahmed ben Bouzian El Kersassi.* — Cette confrérie est à Kersas, dans le Blad du même nom. Comme celle de Sid Ahmed ben Youssef, elle avait pour mission la défense des intérêts des ksouriens sédentaires contre les pillards nomades. Mais elle était loin d'être animée, comme celle de Thyout, de sentiments favorables à l'occupation française. Toutefois son rôle dans les événements dont le Sud a été le théâtre, n'a jamais été bien actif. D'ailleurs cette confrérie a beaucoup perdu de son importance depuis l'installation des Douï-Ménia à Igli. L'influence prépondérante du puissant chef de cette tribu a tenu en échec celle du marabout de Kersas dont l'influence se trouve aujourd'hui fort effacée. Les serviteurs religieux de la confrérie de Kersas sont : la majeure partie des ksouriens d'Igli et de Maïser ; la totalité de ceux du Blad-Kersas, Thamerteth et de Bled-Ghaba.

4° *Zaouïa de Si Mohammed ben Abdallah El Kenatsi.* — Le siège de la zaouïa est Kenatsa, ksar important situé entre Figuig et le Tafilalet. Nous avons eu depuis longtemps pour cet ordre des complaisances bien imméritées. Complice religieux du chef politique du Zegdou, le marabout de Kenatsa est absolument aux gages de celui-ci. Fanatique, fourbe et cupide, il a été un des instigateurs les plus actifs de l'esprit de rébellion qui a provoqué la dissidence d'une moitié de nos Hamyan. Il ne fait, certes, aucune difficulté de renouveler les témoignages d'amitié à la France, lorsque vient le moment pour lui de faire dans le Tell algérien ses fructueuses pérégrinations. Au surplus, n'est-ce pas pour lui une occasion de semer les paroles de haine et les germes d'insurrection? Qu'il me soit permis d'appeler une par-

ticulière surveillance sur les agissements de ce personnage.

La zaouïa de Si Mohammed ben Abdallah étend son influence sur Kenatsa, Bechar, Aïn-Chaïr, les Douï-Ménia, les Beni-Guill, les Ouled-Djerir, les Mahaïa et les Angades. Les Hamyan dissidents ont également adopté le chapelet de cet ordre que l'on doit tenir pour absolument hostile.

5° *Ouled Sidi Cheik.* — El-Abiod-Sidi-Cheik fut le berceau de cette confrérie célèbre. Aujourd'hui ses chefs errent en vrais bandits sur toute la surface saharienne qui s'étend de l'Algérie aux limites du Touât.

On sait que par le plus imprévoyant aveuglement, à l'influence religieuse de la famille des Ouled-Sidi-Cheik, nous ajoutâmes une influence politique. Nous constituâmes en kalifalik, au profit de Si Hamza, son chef, toute la région saharienne comprise entre Ouargla et la frontière marocaine, tandis que du même coup nous faisions agha de Ouargla, avec commandement jusqu'à Touggourt, Sidi Bou Beker, neveu de Si Hamza. Ainsi abandonnions-nous à l'influence des Ouled-Sidi-Cheik la presque totalité du Sahara et des Hauts-Plateaux algériens.

A peine était-elle créée, que cette puissance nous parut génante, et, par une faute bien digne de la première, au lieu d'entreprendre par une politique prudente, de la diminuer insensiblement, nous préférâmes laisser au tempérament brutal et violent du colonel Beauprêtre le soin de la refréner. Dès les débuts M. Beauprêtre voulut traiter les puissants seigneurs du désert, de la même manière qu'il avait coutume d'en user vis-à-vis des prolétaires indigènes. L'orgueil froissé acheva ce que l'ambition conseillait et Si Hamza se révolta. L'assassinat de M. Beauprête et de sa colonne fut le terrible prélule de l'insurrection de 1864. Depuis cette époque s'est ouverte pour notre Sud une période d'insécurité profonde et d'agitations incessantes et pour la famille des

Ouled-Sidi-Cheik, dont les biens en Algérie ont été *presque* tous confisqués, une vie d'aventure et d'angoisses. Aussi l'autorité française ne tarda-t-elle pas à recevoir des propositions de soumission, mais à des conditions qui parurent inconciliables avec notre dignité. En effet, il ne s'agissait pas seulement pour eux de rentrer en grâce mais encore de recouvrer biens et dignités. Peut-être après 1871 eût-il été sage de tenir compte à Si Sliman de son attitude pendant l'insurrection et pendant la guerre franco-allemande, d'autant plus qu'il y avait eu des promesses formelles à cet égard. Aujourd'hui, en présence des nombreux méfaits commis par les gens à la solde des Ouled-Sidi-Cheik et de l'amoindrissement de leur prestige religieux même aux yeux de leurs partisans, je doute qu'il y ait intérêt à laisser quelque espérance aux Ouled-Sidi-Cheik de rentrer en faveur.

L'influence religieuse de cette confrérie s'exerce sur les Chambâ, sur les ksour d'El-Abiod-Sidi-Cheik, Rassoul, Stitten, Brézina, Bou-Semgroun, sur les deux Mogrhar, sur quelques ksour du Gourara, sur quatre petits ksour du Tidikelt oriental, sur un certain nombre de Laghouati, de R'zaïna et d'Ouled-Djerir, sur les débris de l'ancienne tribu des Zoua et, enfin, sur 300 ou 400 combattants venus, soit du Maroc, soit de l'Algérie, à la suite de démêlés avec la justice, condamnés par contumace ou évadés de prison. Les campements habituels de Si Hamza sont à Igli, auprès de Taleb ben Gazi, chef des Douï-Ménia. Le plus souvent ils ne comptent guère que 400 ou 500 soldats, quoique cette troupe puisse être parfois portée à 800 hommes. 200 Zoua à peu près en forment le noyau principal et la partie la plus résistante. Voilà quel est le parti qui nous tient en échec depuis 1864, dans le Sahara.

Les Ouled-Sidi-Cheik ont été de toute époque les ennemis des Hamyan qui étaient serviteurs religieux de la zaouïa de Thyout. Il eût été d'une sage politique de neutraliser l'une par l'autre l'influence de ces deux zaouïas rivales, mais il n'en a rien été fait.

6° *Si Mahmed ben Naceur.* — Cette zaouïa a son siège à Tamegrout, dans la province marocaine de Draa. Ses adhérents sont extrêmement nombreux. Ils comptent comme serviteurs religieux le zegdou entier des Aït-Atta. Tous les ksour de l'Oued-Draa oriental, les Arib, la majeure partie des ksour du Tafilalet. Ils ont également, depuis 1864, recueilli des adhésions dans la section Trafi des Beni-Ziad et chez les Laghouati du Ksel. Une petite fraction des Ahmour leur est soumise. Il en est de même de la plupart des Hamyan dissidents. Cette secte est certainement la plus importante par le nombre des adhérents de toutes celles qui sont spéciales au Sahara occidental. Elle s'est désintéressée jusqu'ici des luttes politiques. Toutefois elle offrit, à deux reprises différentes, asile à Abdelkader qui recruta de nombreux soldats dans la région où elle exerce son pouvoir. Tous nos efforts devront tendre à empêcher une alliance entre cette zaouïa et celle de Kenatsa, car elle aurait pour conséquence, ce qui est déjà peut-être consommé, l'alliance du zegdou des Aït-Atta avec celui des Doui-Ménia.

7° *Si El Hadj Moktar El Bakay.* — Cette zaouïa, dont le siège principal est à Timbocktou, a une succursale à Aïn-Salah, dans le Tidikelt. Elle exerce une suprématie religieuse exclusive sur l'énorme groupe des Touareg Aouel-Immiden et sur la plupart des populations de race Sonrhaï. Sa succursale du Touât lui a valu l'adhésion du plus grand nombre des ksouriens du Tidikelt, de ceux du Blad-Sali, du Touât proprement dit, ainsi que de ceux d'Aoulef. Les Tajakant, les Aouled-Delim, les Aouled-Moulat de l'extrême Ouest ont adopté un chapelet dérivé de cet ordre. Il n'y a aucune présomption à évaluer à plus de 25,000 le nombre des combattants prêts à obéir à son mot d'ordre.

Tandis que Barth était à Tinboktou l'hôte de Sid Ahmed El Bakay, parvint à celui-ci la nouvelle de la prise d'Ouargla par les Français. Elle provoqua, chez le vieux chef, un

violent accès de colère : il fit à l'instant frapper le tambour de guerre, réunit en hâte les principaux chefs des Aouel-Immiden et, pendant trois jours furent passionnément discutées les chances d'un soulèvement général du Sahara contre les Français. El Bakay se proposait de prendre l'initiative de ce vaste mouvement et de jeter sur l'Algérie les Touareg Aouel-Immiden, et il est présumable que ce projet eût été mis à exécution, si le sultan de Massina n'eût à ce moment déclaré la guerre au chef de Timbocktou et n'eût ainsi, sans le vouloir, opéré à notre profit une très heureuse diversion. C'eût été à huit siècles d'intervalle une nouvelle invasion de Zenaga, semblable à celle que l'histoire a appelée l'invasion Almoravide. L'anecdote n'est pas sans enseignement, car l'éventualité serait véritablement redoutable. Si les Aouel-Immiden, remontant par l'Oued-Teghazert et l'Oued-Messaoura, venaient se jeter sur notre Sud oranais, je ne doute pas que forts de cet appui les contingents des Nassiria et ceux des Doui-Ménia ne s'associent à leur entreprise. Cette éventualité est-elle de celles qui ont été prévues ?

En définitive, ce que nous devons redouter, c'est que, sous l'inspiration des mokaddem de Sid Abdelkader El Djilali et des Snoussii, les zaouïas locales ne forment une ligue contre nous et ne concertent leur plan d'attaque. Nous établirons bientôt le tableau des contingents sahariens qui pourraient, en ce cas, se soulever contre nous.

§ 2. — Personnalités politiques du Sahara

Mes renseignements ne me permettent pas d'esquisser au lecteur le portrait des principaux chefs des Aït-Atta, et je le regrette, car nous aurions tout intérêt à être fixés sur les hommes et sur les choses de cette puissante confédération. Je bornerai donc mes investigations à la

région comprise entre le Touât et l'Algérie. En première ligne je citerai Taleb ben Gazi, le personnage incontestablement le plus influent du zegdou des Doui-Ménia et ses deux émules, Hadj Kaddour Ould Faciar et Ali ben Ahmed (1).

Taleb ben Gazi est un homme qui, en tous pays, serait tenu de grande valeur. Il passe pour être à la fois homme de tête et de cœur. Il est un des meilleurs fusils de sa tribu, suivant l'expression usitée, et apporte dans le combat un tel sang-froid en même temps qu'une telle audace que les Doui-Ménia disent n'avoir eu jamais un chef de cette valeur. Très rusé et très sagace, il est d'autre part assez maître de lui pour ne jamais laisser obscurcir sa raison par la colère, qualité bien rare en Sahara. Il est, enfin, un taleb très distingué et passe pour n'avoir pas de rival en ce genre. Lorsqu'il arriva au commandement de sa ferka, il trouva le zegdou complètement désuni; Beni-Guill, Ahmour, Ouled-Djerir, Doui-Ménia, se razziaient les uns les autres et le brigandage était en permanence. Les trois ferkas des Doui-Ménia étaient elles-mêmes profondément désunies. Taleb ben Gazi comprit qu'il fallait, pour constituer l'ancien zegdou, une direction unique et se considéra comme seul capable de prendre en main cette direction. Il se réconcilia dans ce but avec son neveu, cheik Othman, qu'il avait spolié précédemment dans un règlement de famille, et par lui obtint l'alliance d'Ali ben Ahmed, chef de la plus petite des trois ferkas. Dès lors il se trouva le plus puissant personnage de toute la tribu et n'eut plus en face de lui d'autre adversaire qu'El Hadj Kaddour Ould Faciar, chef de la ferka restante. Une lutte entre ces deux hommes eût amené la ruine de la tribu. Tous les deux le comprirent. Au lieu de se battre, ils se parta-

(1) Les renseignements contenus dans ce petit volume datent, pour la plupart, de deux ans. Il se peut qu'il y ait eu depuis des modifications sensibles, car en Sahara rien n'est vrai pour bien longtemps.

gèrent l'autorité et un triumvirat se forma, dans lequel Taleb ben Gazi, constamment et fidèlement appuyé par Ali ben Ahmed, sut se faire, d'ailleurs, une part prépondérante. Les Doui-Ménia reconnaissent qu'il met tous ses soins à ne pas blesser Hadj Kaddour Ould Faciar et à maintenir l'harmonie qui règne entre les ferkas. Il a, à deux reprises, pris les armes pour soutenir l'anaïa (1) d'Hadj Kaddour Ould Faciar, et il entoure d'égards ce dernier, à qui il laisse, dans les razzias, une part égale à la sienne. Mokaddem de l'ordre de Sid Abdelkader El Djilali, Taleb ben Gazi s'est refusé à recevoir l'ourad — ordre, initiative — de Si Mohammed ben Abdallah, le marabout de Kénatsa, qui compte pourtant, comme serviteurs religieux, la presque totalité des gens des Doui-Ménia. Son but, d'après ce qui m'a été dit à Thyout, était d'éviter d'être, au point de vue religieux, en état de sujétion vis-à-vis du marabout de Kénatsa, qui n'est, d'ailleurs, en politique, qu'un instrument de Taleb ben Gazi. Il en est de même de tous les ordres locaux dont Taleb a tenu à rester dégagé, et c'est pourquoi il a choisi le chapelet de Sid Abdelkader El Djilali, dont le grand chef réside à Bagdad. Il s'en est fait nommer mokaddem, ce qui lui permet de correspondre avec tous les chefs politiques de l'Islam et de recevoir d'eux mot d'ordre et instructions.

Après qu'il eut acquis sur les Douï-Menia une action incontestée, Taleb ben Gazi s'efforça de reconstituer le Zegdou et d'assurer dans celui-ci une influence prépondérante aux Douï-Menia. A cet effet, il mit en demeure les Ahmour, les Ouled-Djerir et les Beni-Guill d'avoir à cesser leurs luttes intestines, et de s'en rapporter, en cas de conflit, à son arbitrage et à celui de ses deux collègues. Quelques exemples sévères appuyèrent ses ordres et les tribus durent se soumettre. Il frappa en-

(1) Protection accordée à un voyageur par un personnage quelconque et qui attire, sur la tête de celui qui la méconnaîtrait, la vengeance du protecteur.

suite chacune d'elles d'un impôt, partie en argent et partie en nature, et constitua ainsi un budget destiné à la réorganisation des forces militaires du Zegdou. Pour arriver plus sûrement à ce résultat et ruiner d'avance tous les prétextes de résistance, il se fit octroyer par la Cour de Fez le titre de caïd des Douï-Menia, avec suprématie sur toute la région comprise entre le Tafilalet et le Touât. Dans chaque tribu, il institua un bacha, ou percepteur d'impôts, et telle fut bientôt son influence qu'on ne songea plus à la contester.

Vivant en bandits, en vrais détrousseurs de routes, les Ouled-Sidi-Cheik erraient, depuis 1865, avec leurs 200 Zoua et les gens sans feu ni lieu accourus sous leurs bannières, dans la partie comprise entre le Gourara et les ksour de Géryville. Les dunes étaient leur refuge en cas de poursuite. Taleb ben Gazi les reçut en clientèle et leur assigna, comme campements habituels, le voisinage d'Igli, où lui-même se trouve, d'ailleurs, le plus généralement. Les Ouled-Sidi-Cheik trouvèrent à cette combinaison une sécurité relative qui leur avait jusqu'alors manqué. Quant à Taleb ben Gazi, il dut à cette mesure la sécurité des caravanes voyageant sous son anaïa. En outre, il se ménageait ainsi, sous la main, une troupe d'hommes braves et résolus, prêts à faire, pour le compte de Taleb ben Gazi, les coups de main compromettants et à être, en cas d'insubordination d'une fraction du Zegdou, les exécuteurs de ses hautes œuvres. « Les Ouled-Sidi-Cheik, me disait mon ami de Thyout, » sont devenus les chiens de Taleb ben Gazi ; ils chas- » sent pour son compte. »

Il restait à Taleb ben Gazi, pour être prêt à faire face à toutes les éventualités, une dernière mesure à prendre, non la moins difficile : il fallait s'assurer, en cas de besoin, la neutralité des Aït-Atta, terrible Zegdou de l'Ouest, et, pour ce faire, conclure avec cette tribu un sincère traité de paix. C'est à cela qu'il employa les derniers mois de 1879.

Je ne sais s'il a pleinement réussi et si l'expédition faite par le Maroc, dans les premiers mois de 1880, n'a pas compliqué à cet égard les difficultés que Taleb ben Gazi pouvait avoir à rencontrer. Quoi qu'il en soit, il y a là une éventualité dangereuse, sur laquelle il importe que soit attirée l'attention de qui de droit.

Disons quelques mots, maintenant, des collaborateurs de Taleb ben Gazi dans l'œuvre de réorganisation que celui-ci a entreprise.

Hadj Kaddour ould Faciar, le personnage le plus influent, après Taleb, de toute la tribu des Douï-Menia, est, par dessus tout, un bon fusil, et son audace est parfois taxée, par les sages, de témérité. Rusé comme tout vrai nomade, il a sur Taleb une infériorité marquée, en ce qu'il s'abandonne à la colère et perd, en ces circonstances, toute circonspection. Nous avons déjà dit que Taleb ménage soigneusement la vanité de ce personnage.

Quant à Ali ben Ahmed, nous ne savons rien de précis sur son caractère. Il passe pour être un instrument docile aux mains de Taleb ben Gazi, et je ne sais ce qui lui a mérité d'être tenu pour chef par sa ferka.

Cheik Otman, neveu de Taleb ben Gazi, joue auprès de celui-ci un rôle singulier.

Ils furent ennemis autrefois et se réconcilièrent. Cette réconciliation fut-elle sincère? Beaucoup en doutent; d'autres, au contraire, prétendent que l'apparente rancune que Cheik Otman avoue assez ostensiblement, sans d'ailleurs qu'il lui en résulte grief, est une manœuvre destinée à provoquer les confidences de la part de ceux qui nourriraient de secrets projets contre le puissant chef des Douï-Menia. Quoi qu'il en soit, c'est Cheik Otman que Taleb ben Gazi envoie presque chaque année dans le Tell français pour y acheter les céréales. C'est lui qui dirige les caravanes. Durant l'année 1879, il vint,

suivant son habitude, sur le marché de Saïda, et eut, — cruel outrage pour un homme de grande tente, — sa jument volée, dans le parcours, par quelques anciens ennemis personnels qu'il avait aux Rezaïna. Le bureau arabe de Saïda mit la plus louable activité à rechercher les coupables du vol. Il fut assez heureux pour les retrouver, les fit punir et rendit la jument à son maître. Cheik Otman se confondit en remercîments et en protestations de dévouement. Quelques mois après, il dirigeait la razzia qui enleva 1,200 chameaux aux Trafi de Brezina, et se servit, pour faire la route, de cette même jument que nous lui avions fait retrouver. Il manquait un épilogue à cette anecdote. La défection des Rezaïna vient de nous l'offrir. Aujourd'hui, voleurs et volé conspirent contre nous, et tout porte à croire que Cheik Otman nous reviendra monté sur sa jument de guerre et escorté de ceux qui, jadis, la lui avaient volée.

Il va de soi que la prépondérante influence de Taleb ben Gazi a singulièrement diminué celle des cheiks des tribus voisines. Toutefois, citons, chez les Ahmour, Abderrhaman ould Aïssa et Hamouïn ben Chadli, tous les deux personnages fourbes et cauteleux, et particulièrement cupides. Ils nous ont parfois rendu, contre argent, quelques menus services d'espionnage, et, sans nul doute, en rendaient de semblables à l'amel d'Oudjda et à Taleb ben Gazi. Si nous avons quelque intérêt à acheter leurs services, l'argent en viendra toujours à bout. En dehors de cette hypothèse, ils ne méritent, à coup sûr, aucune considération.

J'ai déjà parlé des Ouled-Sidi-Cheik et de leur rôle vis-à-vis des Douï-Menia. Le chef nominal de cette famille est actuellement le jeune Si Hamza, celui-là même qui

s'échappait de Géryville en 1878. Les circonstances qui accompagnèrent cette fuite montrent qu'il y a, dans le jeune Si Hamza, toute l'étoffe d'un franc coquin. Il partit, en effet, en trompant le plus indignement du monde la bonne foi d'un excellent et fort honnête officier supérieur, en volant le cheval d'un de ses plus intimes amis, et en abandonnant sans ressources une jeune fille qu'il venait d'épouser et qu'il avait eu à peine le temps de rendre mère. Mais, soit que son âge ne lui ait pas permis de prendre encore un ascendant suffisant, soit que les délicatesses de son éducation faite, d'ailleurs, au Collège d'Alger, l'aient rendu moins propre que ses ancêtres à la rude vie des bandits sahariens, toujours est-il que son influence n'est pas grande et que ses oncles, Si Kaddour et Si Sliman, n'utilisent le jeune Si Hamza que comme prétexte à ziara.

De ces trois pérsonnalités, Si Sliman est, sans contredit, la moins antipathique. Il est, depuis longtemps, excédé de la vie d'aventures qu'il mène, et c'est lui qui inspirait les nombreuses démarches que cette famille fit, en tout temps, depuis sa révolte, pour rentrer à la fois dans les bonnes grâces du gouvernement français et dans ses antiques honneurs et privilèges. En 1875, Sid El Hadj Abdesselam, grand maître des Mouley-Taïeb, fut chargé, d'un commun accord, par le gouvernement chérifien et par notre gouvernement, de persuader aux Ouled-Sidi-Cheik qu'ils feraient mieux de se laisser interner au Maroc. Si Sliman se laissa convaincre, partit à Fez avec quelques gens, et fut installé dans une région voisine. Mais ce qu'il était facile de prévoir arriva. Les uns après les autres, les compagnons de Si Sliman revinrent au pays des ancêtres et les dépêches de ces derniers mois nous annoncent que Si Sliman est allé les rejoindre, pour voir, sans doute, quel parti il pourrait tirer de la prise d'armes actuelle.

Si Kaddour est un autre caractère : il nourrit contre les Français une haine profonde et sincère. Extrêmement violent et emporté, cupide, voleur, et sans aucun souci de la foi jurée, il n'est, en somme, qu'un assez vulgaire malfaiteur; mais il a, au degré suprême, les deux vertus de cette profession, qui sont l'audace et la résistance aux fatigues. Si Kaddour est très redouté, mais n'est aucunement estimé, même de ceux qui sont les serviteurs de sa famille. Taleb ben Gazi exerce sur lui la surveillance la plus sévère, et, bien qu'il le tienne absolument en tutelle, il n'a jamais permis à ses gens de se mêler aux siens, et exige entre les deux campements quelques kilomètres de distance.

Si Allal et Si Lala sont restés, jusqu'à ce jour, des personnages assez effacés. Vivant au Maroc, dans le voisinage du Tafilalet, ils se sont désintéressés jusqu'ici des affaires algériennes, trouvant plus commode, sans doute, de razzer les infortunés ksouriens de l'Oued-Ziz. Continueront-ils à garder, en matière algérienne, semblable réserve ? — Nous avons lieu de craindre le contraire. D'autre part, la réconciliation de Si Kaddour et de Si Sliman, que la diversité de leurs vues et quelque difficulté dans un partage de butin avaient dès longtemps brouillés, n'est pas non plus d'un favorable augure. Puisse cette levée d'armes nous fournir l'occasion de ruiner à tout jamais le crédit de ces agitateurs. Peut-être aurions-nous acheté ainsi, à cher denier, il est vrai, un bien, plus grand dans l'avenir, que le mal que nous subissons aujourd'hui.

J'aurais pu et dû, il y a quelques semaines, mentionner à cette place Sid Abdelkader ben Miloud, le chef de la zaouïa de Thyout. Je ne puis qu'accorder ici un nouvel

et pieux souvenir à sa mémoire, aussi bien à l'ami perdu qu'au chef éclairé qui aurait pu rendre encore à la cause française, dans le Sahara, de sincères et sérieux services.

J'ai parlé ailleurs de Si Mohammed ben Abdallah, le marabout de Kenatsa, et de Si Ahmed Tedjini, marabout d'Aïn-Madhi, et crois en avoir assez dit pour que le lecteur puisse apprécier ces personnalités à leur valeur; je n'y reviendrai pas.

Quant au marabout actuel de Kersas, il n'exerce son autorité que depuis moins de deux ans et ne m'est pas connu.

§ 3. — DÉNOMBREMENT DES CONTINGENTS QU'UN SOULÈVEMENT GÉNÉRAL DU SAHARA POURRAIT METTRE SUR PIED.

1° Groupe du Sud-Ouest, par la voie de l'Oued-Drâa et du Tafilalet :

Zegdou des Aït-Atta.	20,000 hommes
Ouled-Delim.	
Ouled-Moulat.	
Tajakants.	5,000 —
Lemtouna et autres tribus maures de l'extrême Ouest	

Nota. — Ces derniers groupes pourraient offrir, si le champ de la lutte était plus rapproché, un contingent beaucoup plus considérable. Mais en tenant compte des énormes distances à parcourir et des difficultés que présente pour une nombreuse troupe en marche la remontée du Saguiet-el-Amra sur le Drâa et du Drâa chez nous, j'ai cru ne pas devoir porter à plus de 5,000, la somme des combattants possibles.

A reporter . . . . 25,000 hommes

Report	25,000 hommes

2° Groupe de l'extrême Sud, par la voie de l'Oued-Tegazert et de l'Oued-Messaoura :

Aouel-Immiden.	12,000 hommes
Hoggar.	2,000 —
Bérabich.	2,000 —

Nota. — Les Aouel-Immiden forment une confédération bien populeuse et très puissante. Si je n'ai porté qu'à 12,000, le nombre des contingents possibles, c'est à cause de l'énorme distance et des difficultés d'approvisionnement qu'offrirait la route à une trop nombreuse armée. Il est vrai que cette route est de beaucoup la mieux pourvue d'eau et de vivres grâce à la richesse des vallées de l'Oued-Tegazert et de l'Oued-Messaoura.

3° Groupe de l'extrême Est, par la voie de l'Oued-Igherghar :

Touaregs-Azgueur	2,000 hommes
Touaregs-Kel-Ouï.	1,000 —

4° Groupe du Sahara algérien et des régions immédiatement avoisinantes :

Zegdou des Doui-Menia.		12,000 hommes
Gourara		3,000 —
Tidikelt		
Ouled-Bahamon		
Chambâ	environ . .	25,000 —
Ouled-Naïl.		
Larbâ		
Harrar.		
Djebel-Amour		
Trafi.		
Hamyan.		
Total.		84,000 hommes

A ce chiffre devraient s'ajouter les contingents que fourniraient sans doute la Tunisie, la Tripolitaine, le Tell marocain et le Tell algérien.

Certes j'espère de tout mon cœur qu'une coalition aussi formidable ne se dressera pas devant nous. Mais il suffit qu'elle ne soit pas impossible pour que nous soyons tenus de la prévoir et de la prévenir. Il faut se souvenir qu'il y eut une époque où ce même Sahara vomit sur l'Afrique du nord une aussi redoutable armée, celle des Almoravides. Or, les conditions économiques du Sahara et du Soudan n'ont point changé. L'état de civilisation de ces peuples est resté stationnaire, en sorte qu'il suffirait d'un concours de circonstances pour provoquer encore quelque vaste mouvement de peuples, qui renouvellerait, à huit siècles d'intervalle, la grande invasion du XIe siècle. C'est à cela que s'emploieront les sociétés religieuses dont l'activité est, aujourd'hui, surrexcitées au dernier point. Ainsi, que les consuls veillent!

Nous allons consacrer le dernier chapitre à l'étude des moyens propres à prévenir et au besoin à réprimer de pareils soulèvements.

CHAPITRE IV

Des moyens de prévenir et de réprimer les soulèvements en Sahara

La singulière géographie des Hauts-Plateaux et du Sahara a imposé, aux populations qui l'habitent, des conditions de vie fatales et un régime économique auquel elles ne peuvent aucunement se soustraire. Si, connaissant d'une manière parfaite ces nécessités de l'existence nomade, les inéluctables besoins de ces populations, nous faisons en sorte de pouvoir, à notre gré, en favoriser ou en interdire la satisfaction, n'acquérons-nous pas *ipso facto* une influence décisive, une véritable souveraineté en Sahara?

Quatre conditions nécessaires de vie pèsent sur le saharien : chacune d'elles peut devenir une arme entre nos mains ; étudions les l'une après l'autre.

§ 1. — L'élève du bétail est la seule industrie des nomades. Ceux de notre Sahara algérien se livrent particulièrement à l'élève des moutons. Les Ahmour possèdent de nombreux troupeaux de petits bœufs étiques et

les Douï-Ménia de riches troupeaux de chameaux.

Quand viennent les pluies de printemps, la vie est facile pour le nomade. Les herbes ont reverdi dans les immenses plaines. Des mares d'eau se sont formées dans de nombreux bas-fonds. Hommes et troupeaux vivent, durant cette époque, sans souci du lendemain, et s'éparpillent sans crainte sur toute la surface saharienne. Mais bientôt l'herbe nouvelle se dessèche. Les R'dir s'appauvrissent et disparaissent l'un après l'autre. Dès lors va recommencer pour le nomade sa vie de misère et d'incessantes migrations. Pour avoir leur maigre nourriture quand les brins d'herbes deviendront rares, il faudra que les troupeaux courent de longs espaces dans leur journée; une pousse de drinn ici, un bourgeon de guettaf par là ; et toujours talonnés par la faim, aiguillonnés par la soif, hommes et bêtes n'auront plus qu'un souci, celui de faire dans leur journée la plus longue course possible, afin d'augmenter leur nourriture quotidienne, ou bien d'atteindre la source la plus proche, quoique encore souvent fort éloignée. Dès lors un double phénomène se produit: tandis que le point d'eau est le rendez-vous des bergers de toute une région, l'accumulation des troupeaux dans le voisinage de la source a bientôt épuisé les pâturages environnants. L'eau et la nourriture ne tardent pas ainsi à se trouver à de longues distances l'une de l'autre et les troupeaux sont condamnés à un incessant va-et-vient du pâturage à la source et de la source au pâturage. Le rayon de la faim s'étend de plus en plus et si les ondées d'automne viennent par hasard à manquer, alors la famine éclate dans toute son horreur. Les troupeaux affolés n'ont plus le temps de regagner la source en revenant du pâturage, ou bien ne peuvent atteindre celui-ci quand ils se sont désaltérés. La faim et la soif font également d'innombrables victimes et ce n'est que quand la plus grande partie des animaux s'est ainsi trouvé fauchée, que ceux qui ont résisté parviennent à trouver encore, dans les pâturages désormais

moins broutés qui avoisinent la source, de quoi suffire à leur faim.

N'est-il pas dès lors facile de comprendre que l'occupation des points d'eau serait entre nos mains le moyen le plus efficace de nous assurer la fidélité du nomade. Soumis, il trouverait au pied de nos retranchements l'eau qui lui serait nécessaire; révolté, il verrait ses troupeaux condamnés à périr de soif et se trouverait bientôt lui-même exposé à toutes les horreurs de la famine. Ainsi peut-on considérer comme un aphorisme en matière politique saharienne, que, si nous occupions d'une manière solide tous ceux des points d'eau qui ne se dessèchent jamais, nous rendrions, par cela même, absolument impossible toute insurrection saharienne. Nous aurons dans la suite l'occasion d'indiquer quels seraient, à notre avis, les points à occuper et dans quelles conditions les postes pourraient être construits, défendus et approvisionnés.

§ 2. — La deuxième nécessité qui pèse sur le saharien, est celle de l'emmagasinage dans le ksar. En effet, quelle que soit sa sobriété, son troupeau ne lui suffit pas. Quand vient la saison sèche, le lait est rare et appauvri. La viande de ses moutons, complètement émaciée, a perdu la majeure partie de ses qualités nutritives. L'expérience prouve, en outre, que les aliments féculents sont indispensables à la vie de l'homme et que le sucre est également très utile à l'estomac. C'est pour obéir à ces conditions d'hygiène que le nomade recherchera également l'orge et le blé du Tell et les dattes du Gourara. Pour obtenir ces aliments, il vendra la laine que ses nombreux troupeaux lui fournissent en abondance, et à peine les aura-t-il recueillis, qu'il s'occupera de les déposer en lieu sûr. Comment, en effet, pourrait-il traîner après lui, au hasard de sa vie nomade, tous ces encombrants approvisionnements? Le ksar sera son lieu de dépôt et le ksourien son dépositaire. N'est-il pas mani-

feste que si, par l'établissement de quelques forts situés dans le voisinage des ksour, nous nous assurons toute liberté d'action sur ceux-ci, par cela même nous aurons aux mains les approvisionnements des nomades comme gage de leur soumission. N'oublions pas que du même coup, nous nous assurerions chez les ksouriens, que nous aurions mis ainsi à l'abri des violences de leurs seigneurs, un parti dévoué à la France et dont les services pourront être considérables dans l'avenir.

§ 3. — Si, en examinant attentivement une bonne carte du Sahara oranais, nous étudions suivant quelle direction se dirigent les lignes d'eau et courent les montagnes, nous constatons que les lignes d'eau vont généralement du nord au sud ou du sud au nord, dans les Hauts-Plateaux, et invariablement du nord au sud sur le versant saharien, tandis qu'au contraire les montagnes courent le plus généralement de l'ouest à l'est. Il résulte de cette double circonstance que les pérégrinations des nomades, qui, pour ne pas s'écarter de l'eau sont obligés de suivre les grandes lignes suivant lesquelles elle se distribue, ont généralement lieu du nord au sud et du sud au nord et très rarement au contraire de l'ouest à l'est et de l'est à l'ouest. C'est ainsi que les Trafi descendront l'Oued-Bou-Semgroun ou le remonteront sans songer jamais à passer de cette rive sur celle de l'Oued-En-Namous.

Une autre circonstance sera digne d'être observée : c'est que, pour traverser les chaînes montagneuses et descendre en Sahara, les nomades seront obligés de passer par une série de cols, généralement assez resserrés et d'une défense facile. C'est ainsi que les Ahmour et les Beni-Guill descendant du côté de Figuig par l'Oued-El-Allouf, ou les Doui-Menia remontant de l'Oued-Zouzfan vers le chott El-Gharbi, seront obligés de traverser le défilé du Djebel-Sfa. Que s'ils veulent, remontant l'Oued-Ezzoubia, parvenir par la plaine de Faïdja dans le voisinage de nos ksour, ils seront obligés de traverser le

Khreneg-Zoubia et peu après le Téniet-Sbiha. De même les Hamyan ou les Ouled-Djerir qui voudront se rendre par l'Oued-Namous, du Sahara dans les Hauts-Plateaux et des Hauts-Plateaux dans le Sahara seront obligés de traverser le col étroit connu sous le nom de Khreneg-Namous. Combinant ces deux observations, nous sommes amené à conclure que, pour assurer la tranquillité des Hauts-Plateaux et du Tell algérien, et même celle du Sahara, il nous suffirait d'établir des lignes de postes le long des principales lignes d'eau et de nous établir solidement à l'entrée des défilés qui donnent accès dans la région située en deçà de la ligne des ksour.

§ 4. — Les transactions commerciales que rendent indispensables pour le nomade la pauvreté et le peu de variété des produits de son industrie, l'obligent à des relations annuelles, par caravanes, aussi bien avec la région des dattes qu'avec le Tell algérien. Chaque année, à moins de circonstances exceptionnelles, de grandes caravanes partent de chez les Hamyan, de chez les Trafi et de Metlili pour l'Oued-Messaoura et le Gourara. Elles apportent dans ces pays nos céréales, de la viande salée, de l'huile, du beurre et quelques objets de quincaillerie. Elles en rapportent les dattes et quelques ustensiles de bois, un peu de henné, de garance et de piment. Si le vent est à la guerre, si quelque tribu est insurgée, force est à nos sahariens d'interrompre leur commerce. Une caravane a besoin de paix pour voyager, à cause de nombreux impédimenta et des longues files de bêtes de somme, qui en rendraient difficile une défense armée.

Or, se priver de la caravane annuelle c'est pour le saharien un pénible sacrifice, car sa vie en deviendra plus misérable encore. Faire en sorte, pour nous, de pouvoir, à notre gré, interdire ou favoriser les transactions commerciales du Sahara avec le Gourara et le Touât, serait

donc encore un moyen efficace de tenir nos sahariens dans l'obéissance. Or, les itinéraires des caravanes sont aussi peu nombreux que forcés. Il n'en existe que trois : l'un par l'Oued-Zoufana et l'Oued-Messaoura, qui est celui des Ahmour, des Beni-Guill et des Ouled-Djerir ; l'autre par l'Oued-En-Namous, qui est celui des Hamyan et des Trafi ; un autre, enfin, celui des Larbâ et des Harrar par l'Oued-Seggueur.

Fermer par un poste suffisant chacune de ces trois routes résoudrait pleinement le problème.

De ce qui précède, il résulte donc que l'occupation permanente du Sahara par nos troupes, pour obtenir la plus grande somme de résultats, devra tendre à un quadruple but :

1° Occuper le plus grand nombre de points d'eau permanents et réduire au besoin les nomades par la faim et par la soif ;

2° S'assurer une action immédiate sur les ksour-magasins, en sorte que les approvisionnements des nomades soient, entre nos mains, un gage de leur fidélité ;

3° Occuper les lignes d'eau suivant lesquelles se font, le plus habituellement, les migrations des nomades, et surtout les cols qui donnent accès aux cavaliers et aux chameliers du Sahara dans les Hauts-Plateaux ;

4° Nous assurer une action souveraine sur les relations par caravanes entre le Gourara et les Hauts-Plateaux, en sorte que nous puissions également les favoriser ou les interdire.

Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour con-

cevoir et exposer un système complet d'occupation militaire du Sahara qui réponde aux quatre conditions énoncées. Mais, dès ce moment, et sans qu'il soit besoin, d'ailleurs, d'autres lumières que celles du sens commun, il nous paraît évident que la création d'une forte redoute dans l'Oued-el-Allouf supérieur aurait le double résultat de fermer le col de Sfa et de tenir Figuig dans l'obéissance (1). Une autre redoute semblable, créée à Moghrar-Fokani, dominerait et commanderait également le Khreneg-Zoubia et le Kheneg-Namous, deux passages assurément fort importants, ainsi que le Teniet-Sebiha, par où passe la route de Moghrar à Aïn-Sfissifa. De même que la redoute du Djebel-Sfa commanderait l'oasis de Figuig, de même celle de Moghrar commanderait les oasis de Moghrar-Fokani et de Moghrar-Tahatani.

Une autre redoute à Sfissifa suffirait pour protéger les ksour de Thyout et d'Aïn-Sefra contre tout coup de main venu de l'Ouest. En outre, elle assurerait les communications, par Taoussera et Aïn-ben-Khelil, entre le Tell et l'oasis de Figuig. Toutefois, nous pensons qu'il y aurait un grand avantage, et nous nous en expliquerons dans un autre paragraphe, à déplacer la frontière vers l'Ouest, en sorte qu'elle englobe tout le chott El-Gharbi et le pays entier des Ahmour. En ce cas, la redoute d'Aïn-Sfissifa devrait être transportée sur l'Oued-Bou-Largem, affluent du chott El-Gharbi. Notre action s'en trouverait reportée plus avant vers l'Ouest, et nos communications avec Figuig en seraient encore plus directes.

En outre de ces postes, quelques petits fortins devraient, à notre avis, commander les sources ou les puits

---

(1) L'occupation de l'oasis même de Figuig, en créant le contact direct de nos soldats avec la population de l'oasis, nous paraîtrait mauvaise au double point de vue politique et hygiénique, et amènerait des difficultés d'expropriation et des occasions de rixes qu'il serait sage d'éviter.

de Founassa, Taoussera, Lembâa, Megroum, Naama et Aïn-Tessela.

Le poste de Mecheria, dès aujourd'hui décidé, devrait servir de lieu d'approvisionnement, dans le cas ou quelque colonne devrait opérer dans les ksour d'Asla ou de Chellala et se relier à un petit poste dans la région de Bou-Semgroun.

Enfin quatre postes avancés devraient être placés à notre avis, l'un à Oglat-El-Hadj-Mohamed, dans la hammada qui s'étend de l'Oued-En-Namous à l'Oued-Zoubia afin d'assurer les communications par la remontée de ce dernier oued, entre Figuig et le Kheneg-Namous. Un autre devrait être situé au confluent de l'Oued-Bou-Semgroun et de l'Oued-Ghriss. Deux autres, enfin, l'un à Brézina, l'autre à Si-El-Hadj-Eddine, pour assurer aux troupeaux de nos Trafis toute sécurité dans les pâturages de l'Oued-Seggueur et commander cette ligne de caravanes.

En résumé, treize postes de très inégale importance : L'un, le plus important, à coup sûr, celui qui serait situé dans le voisinage immédiat de Figuig et que nous appellerons poste de l'Oued-Sfa.

Ce poste devrait, à notre avis, compter au moins		600 hommes
Celui de Brezina		400 —
Ceux de Bou-Largem. . . d'Oglat-El-Hadj-Mohamed. . . . . du Confluent du Bou-Semgroun et de l'Oued-Ghriss, de Sid-El-Hadj-Eddine	En raison de leur caractère de postes avancés, chacun au moins 200 hommes.	800 —
A reporter.		1,800 hommes

	Report.	1,800 hommes
Ceux de Founassa . . . . de Taoussera. . . . de Lembâa. . . . . de Megroum. . . . de Naama . . . . . d'Aïn-Tessela. . . de Bou-Semgroun. .	Destinés uniquement à la garde des sources, pourraient n'avoir qu'une garnison de 50 hommes chacun.	350 —
	TOTAL.	2,150 hommes

Ce total devrait être porté à 2,400 en raison des postes de Mechrïa et du Kreider dès aujourd'hui décidés et non compris dans ce tableau (1).

En définitive, l'occupation sérieuse du Sahara nous coûterait donc peu de troupes (2). Nous étudierons dans un prochain chapitre les conditions dans lesquelles ces postes pourraient être approvisionnés. Dès maintenant hâtons-nous de rappeler au lecteur que le Sahara oranais est loin d'être insalubre, et que si la chaleur y est intense, du moins la fièvre y est inconnue. Nous compléterons cette étude de l'occupation militaire permanente lorsque nous aurons recherché quels moyens de communication rapide et économique pourront être créés entre le Tell et le Sahara.

Ceci nous amène à traiter la question des chemins de fer en Sahara.

---

(1) N'ayant aucune prétention à la connaissance des questions stratégiques et militaires, je ne hasarde ces quelques idées, sur le mode d'occupation du Sahara, que pour que le lecteur ne s'effraie pas à l'idée des postes nombreux à créer. Il suffit du bon sens pour comprendre que, dans un pays où la population est extrêmement rare, un poste de 50 hommes commande une grande étendue de pays.

(2) Il me paraîtrait indispensable, en outre, de créer une subdivision nouvelle soit à Saïda soit à Tiaret.

Lorsque, dès 1876, je réclamais, dans une étude publiée au *Mobacher*, la construction d'un chemin de fer allant du Tell jusqu'à Moghrar, j'appuyais cette demande non seulement sur des considérations d'ordre économique et commercial, mais encore et surtout sur des considérations politiques. Certes, si, dès cette époque, l'occupation de Moghrar et la création d'un chemin de fer aboutissant à ce point eussent été décidées, les combinaisons de Bou Hamama en eussent été singulièrement dérangées, et nous n'aurions pas à déplorer les malheurs qui ont frappé notre province de l'Ouest.

Il est inutile, aujourd'hui, de déduire longuement les considérations qui militent en faveur de ces mesures, et le thème en deviendrait banal. Qu'il me suffise d'indiquer quelles sont les lignes qui, à mon avis, seraient les plus utiles, tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial :

1° La ligne de Ras-el-Ma à Thyout;

2° Dans le cas très désirable, d'ailleurs, de l'occupation prochaine de Figuig et d'une rectification très avantageuse de notre frontière de l'Ouest, la création d'une ligne qui, partant de Figuig, remonterait la vallée de l'Oued-el-Allouf, redescendrait vers les chotts par la vallée de l'Oued-Bou-Largem et rejoindrait, à un point à déterminer, la ligne d'Oudjda à Tlemcen.

J'ai énuméré dans une autre étude, publiée sous le titre de *Figuig au Touât*, les conditions économiques dans lesquelles se créerait un chemin de fer du Tell au Sahara. Je n'y reviendrai pas. J'y renvoie mes lecteurs pour plus amples renseignements, et j'émets le vœu que les belles études que M. Pouyanne, ingénieur en chef des Mines, a préparées sur ce sujet soient publiées le plus tôt possible. Elles démontreront les avantages commerciaux qu'offrirait une semblable ligne, le trafic considérable qui lui serait assuré.

Remarquons que l'ouverture des deux lignes dont je parle aurait pour effet d'assurer, dans d'excellentes conditions d'économie et de rapidité, l'approvisionnement des postes militaires dont j'ai plus haut demandé la création.

Une autre mesure essentielle et urgente, à mon avis, serait la dénonciation au Maroc du traité du 18 mars 1845. Il ne nous sera point difficile de démontrer que cette dénonciation ne serait en rien contraire aux principes de la justice internationale. Quant à la gravité des considérations d'ordre politique qui nous l'imposent, elle éclate aux yeux de tous.

Que le lecteur se rappelle que nous sommes en Sahara, et que nous avons affaire à des tribus nomades. Celles-ci limitent bien, à la vérité, leurs pérégrinations dans une zone déterminée; mais il arrive, parfois, qu'à la suite d'une grande sécheresse ou de quelque soulèvement local, l'une d'elles franchit ses anciennes frontières et, par une série de rencontres sanglantes, achète le droit de considérer désormais comme sien le territoire qui, naguère, était celui d'une autre tribu. Chassée de ses pâturages, celle-ci, à son tour, en refoule une autre, et un bouleversement dans la distribution géographique des tribus sera le résultat de ces refoulements successifs.

Deux tribus, durant ces dernières années, ont ainsi quitté leurs anciens campements et usurpé des campements nouveaux qui ne leur sont plus contestés aujourd'hui. Ces deux tribus sont celles des Douï-Menia et des Ahmour. J'ai déjà entretenu le lecteur du mouvement qui a porté les Douï-Menia de la plaine de Tamelelt à Igli, mouvement commencé peu après 1864. Ce mouvement eut pour résultat de refouler vers le Nord-Est les Ahmour,

qui occupaient les contreforts du Djebel-Fendi, et vers l'Est les Oulad-Djerir de l'Oued-Zouzfana. Livrés sans défense aux incursions ennemies, grâce à notre traditionnelle incurie dans le Sahara, nos ksour s'offrirent comme compensation toute indiquée aux Ahmour refoulés par les Douï-Menia, et c'est ainsi que lorsque, en 1879, je me rendis à Thyout, je reçus des caïds des Ahmour l'ironique assurance qu'Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa, Thyout et Asla n'étaient ni à la France ni au Maroc, mais aux Ahmour : « Bladna, Blad-n-Ahmour, » disaient-ils énergiquement ; « et la preuve, ajoutaient-ils, que nous sommes bien les maîtres et les sultans de ce pays, c'est que nous y percevons l'impôt. »

Reportons-nous maintenant au paragraphe final de l'art. 4 du traité de 1845. Nous y lirons :

« Ceux des Arabes qui dépendent de l'empire de Maroc » sont : les Mahia, les Beni-Guill, les Hamyan-Djembâa, » les AHMOUR-Sahara et les Ouled-Sidi-Cheik-el-Garaba.
» Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : » les Ouled-Sidi-Cheik-Cheraga et tous les Hamyan, ex- » cepté les Hamyan-Djembâa susnommés. »

L'article suivant est relatif à la désignation des ksour appartenant aux puissances :

« Les ksour qui appartiennent au Maroc sont ceux de » Yche et de Figuig ; les ksour qui appartiennent à l'Al- » gérie sont : Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa, Asla, Thyout, Chel- » lala, El-Abiod et Bou-Semgroun. »

A cette époque, la délimitation territoriale indiquée par l'art. 5 correspondait effectivement à la répartition des tribus faite par l'art. 4, en ce que le territoire parcouru par les tribus marocaines restait au Maroc, tandis que les droits de la France étaient affirmés sur les régions parcourues par les tribus déclarées françaises.

Mais, depuis 1845, le mouvement de population que j'ai signalé plus haut est venu bouleverser l'économie du traité, en ce que les Ahmour, tribu marocaine, sont venus s'installer définitivement dans les régions d'Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa, Thyout, Asla, ksour français. Il en est résulté qu'à interpréter judaïquement le traité de 1845, nous serions souverains du sol, tandis que le Maroc le serait des habitants, — situation assez burlesque et sans exemple, à ce que je crois, dans les annales diplomatiques.

Comment la faire cesser? — Évidemment en faisant connaître au Maroc que du moment que les Ahmour sont venus s'installer sur le territoire français à demeure fixe, ils sont, *ipso facto*, tombés sous la souveraineté de la France. Il faut remarquer même que le ksar de Yche devient ainsi fatalement français, bien que compris par l'art. 5 au nombre des ksour marocains. En effet, ce ksar appartient exclusivement aux Ahmour. Or, si ceux-ci deviennent français, il nous est impossible d'admettre qu'ils puissent conserver une sûre retraite en pays étranger. La nationalité de l'individu implique en Sahara celle des biens qui lui appartiennent, de telle sorte que nous devrons faire reconnaître par la cour de Fez et, tout au préalable, considérer d'ailleurs comme s'ils étaient reconnus, nos droits sur la région de Yche. Ainsi, la frontière devrait-elle se trouver rapportée à environ trois ou quatre journées de marche à l'ouest de Sfissifa.

Il en est de même au nord de cette région en ce qui touche le voisinage du chott Gharbi. Cette région était celle des Hamyan-Djembâ, désignés par l'art. 4 comme Marocains et comme tels avaient été laissés au Maroc, lors de la délimitation. Mais depuis il est survenu un événement prévu par le § 3 de l'art. 7 du traité. Cet événement est la défection de nombreuses ferkas des Hamyan-Chefâ qui, s'étant réfugiées sur le territore des Djembâ, y ont trouvé asile et s'y sont installées. Réci-

proquement les Hamyans-Djembâ ont étendu leurs champs de course par delà la limite algérienne.

L'art. 7 réserve bien aux deux puissances le droit de se refuser l'extradition des individus réfugiés d'un État dans un autre. Mais le § 3 ajoute : « Il est bien entendu » que le présent article ne concerne en rien les tribus. » Il en résulte évidemment que celles-ci ne doivent point trouver asile chez l'État voisin et que, conformément aux habitudes internationales, chaque pays doit protéger ses frontières. Le gouvernement marocain n'a point agi ainsi en ce qui concerne les Hamyan-Chafâ. Mis en demeure d'exécuter l'art. 7 du traité, il a démontré son impuissance ou son mauvais vouloir à le faire. Il ne nous reste plus, par suite du mélange aujourd'hui accompli de nos Hamyan avec les Hamyan marocains, qu'à considérer comme nôtre, et faire tenir pour tel, le territoire occupé aujourd'hui par les deux tribus unies. C'est la seule sanction possible du § 3 de l'art. 7. Les révoltes incessantes de notre Sud-Ouest, les incessantes incursions des Hamyan marocains et des Mahïa, l'assassinat de nos soldats du train entre Sebdou et El-Aricha, enfin, la présence d'Hamyan marocains dans les bandes de Bou Hamama, nous ont donné, à cet égard, mille raisons de considérer le traité de 1845 comme caduc.

Si nous avions besoin, d'ailleurs, de prévenir chez le lecteur une tendance à s'apitoyer sur le sort de ce traité, il nous suffirait de lui faire remarquer quelle insigne mauvaise foi apporta à sa confection le diplomate marocain et quelle ignorance naïve caractérisa notre diplomate, le comte de La Rue. L'art. 4 du traité nous apprend que « dans le Sahara il n'y a pas de limites territoriales » à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se la- » boure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux » empires qui viennent y camper pour y trouver les pâtu- » rages et les eaux qui leur sont nécessaires. »

L'art. 6 sent le besoin de fortifier, d'une façon plus énergique, cette conception géographique ; il nous dit :

« Quant au pays qui est au sud des ksour des deux gou-
» vernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabi-
» table et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue. » Or, ce pays inhabitable est habité par 700,000 individus (sept cent mille) (1) ; il compte au moins dix millions de dattiers, non compris ceux du Tafilalet qui est beaucoup trop à l'ouest pour qu'on puisse le comprendre dans la région visée par notre article. Ce pays qui n'a pas d'eau, d'après notre diplomate-géographe, est arrosé par le plus grand fleuve saharien, indiqué, dès Ptolémée, sous le nom qu'il porte encore actuellement d'Oued-Guir. A coup sûr, le plénipotentiaire marocain, Hamida ben Ali, bien que n'ayant sans doute pas lu Ptolémée, savait parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard. Que penser de la manière dont notre diplomate a été dupé en cette circonstance? Ce petit faux en géographie diplomatique ne suffit-il pas à donner à ce traité son véritable caractère, celui d'une œuvre de mauvaise foi que nous serions naïfs de respecter plus longtemps si nous avons, et je le crois, un intérêt majeur à le faire réformer.

Moins importantes ou moins urgentes, non à dédaigner, toutefois, seraient les deux mesures suivantes :

1° La suppression et la démolition effective de toutes les zaouïas sahariennes. Si les zaouïas sont dans le Tell des foyers d'enseignement anti-français, elles sont, en Sahara, dangereuses à un autre point de vue. C'est là que s'échangent les nouvelles, le plus souvent par l'intermédiaire du marabout fanatique qui les grossit et les dénature à plaisir. C'est là que pour concerter quelque

(1) Dans ce chiffre sont compris les ksouriens et les nomades de l'Oued-Messaoura, du Touat, du Gourara, de l'Ouaguerout et du Tidiqelt.

razzia ou quelque soulèvement, se réunissent, de diverses régions, comme autant de voyageurs inoffensifs, les meneurs de diverses tribus. C'est par elles que notre bon voisin, le grand chérif, peut, s'il lui plaît, faire parvenir à nos tribus son mot d'ordre ou ses excitations. La zaouïa, dans le sud, est beaucoup moins religieuse encore que politique et nul ne doutera que son action politique ne nous soit hostile. En principe, je les condamne toutes et les tiens toutes pour suspectes, quoique dans la pratique il se puisse faire qu'il y ait lieu de ménager quelque personnage religieux duquel nous aurons pu recevoir d'anciens services, ou qui se sera tellement compromis vis-à-vis de ses coreligionnaires qu'il lui sera devenu impossible d'abandonner notre cause. Tel était le cas du marabout de Thyout. J'espère que ses frères suivront la même politique que leur père, Si Mohamed et leur frère Sid Abdelkader, et que le gouvernement français, sans préjudice d'une constante circonspection, saura leur tenir compte des services que leur famille nous a rendus.

2° Le cantonnement progressif des nomades, de manière à restreindre leur champ de course, tout en assurant de plus amples ressources à leur industrie pastorale.

Nous avons expliqué précédemment comment le voisinage des sources se trouve encombré, pendant l'époque sèche, de troupeaux nombreux et comment, encore, par suite de l'obligation où sont les nomades de se maintenir à proximité des points d'eau, les pâturages de cette zone sont rapidement épuisés, tandis que ceux, plus éloignés, restent hors d'usage pour les troupeaux.

On ferait cesser cette situation en créant des r'dirs artificiels, abrités par une simple couverture d'alfa contre l'évaporation, et par un enduit de ciment, contre l'absorption du sol. Ainsi utiliserait-on une beaucoup plus grande somme de pâturages, augmenterait-on la richesse

ovine du Sahara et habituerait-on les nomades, désormais sûrs de trouver eau et pâturages à de moindres distances, à restreindre le rayon de leurs pérégrinations. D'autre part nos voyageurs en Sahara et nos petites colonnes en marche trouveraient dans ces r'dirs de précieuses ressources et s'abriteraient avec joie sous l'ombre de leurs toitures d'alfa. Les étapes de nos soldats deviendraient ainsi plus courtes, moins pénibles, et les conditions de la vie meilleures pour le saharien.

Mais il est un autre côté plus important encore de cette question. L'exploitation de l'alfa se trouverait régularisée en ce que, grâce à de plus nombreux points d'eau, la totalité de la surface des régions d'alfa pourrait être à la fois et méthodiquement mise à profit.

J'espère que l'émigration espagnole, qui a si singulièrement bouleversé les conditions de la production de l'alfa, ne sera qu'un accident momentané et que l'ouverture de chantiers, pour de grands travaux publics et la construction des chemins de fer sahariens, rappelleront nos hôtes d'hier. L'Espagnol est éminemment propre à peupler les Hauts-Plateaux et le jour où la sécurité lui sera assurée, tous nos efforts devront tendre à constituer dans le voisinage des sources, des petits villages fixes d'Espagnols. La sécurité politique y gagnera considérablement, et de même la richesse générale de la province d'Oran.

En terminant cette étude, qu'il me soit permis de bien rappeler à nos gouvernants, que s'ils savent tirer profit des événements actuels, l'Algérie peut retirer, au prix du mal passager que nous subissons, une sécurité désormais à l'abri de toute atteinte et une prospérité économique qui ne se démentira pas.

Post-Scriptum. — Cette étude, écrite depuis plus de deux mois et tardivement remise à l'imprimeur, est soumise à ma correction aujourd'hui seulement, 18 septembre. Dans cet intervalle, deux faits

importants se sont produits qui méritent d'être signalés : la fuite définitive de Bou Hamama dans le Sud et — simultanéité inexplicable — l'affolement de l'esprit public au sujet du Sud Oranais et les vaines terreurs que, non sans dommage pour le crédit de l'Algérie, les événements du Sud ont fait naître. J'en suis fermement convaincu, point n'est besoin de s'inquiéter des suites directes que peut avoir l'insurrection actuelle. Tandis que celle de 1864 envahissait une *grande partie du Tell* des provinces d'Oran et d'Alger et mettait en mouvement une population de *600,000* indigènes, — que celle, plus terrible encore, de 1871 mettait à feu et à sang les deux provinces de Constantine et d'Alger et faisait se soulever un *million* de Kabyles et d'Arabes, celle de Bou Hamama n'a entraîné que six mille nomades sahariens et ne s'est étendue que sur un huitième environ de la surface totale du Sahara Oranais. Le Tell entier est resté calme, et si l'on considère l'état de fermentation extrême de tout le monde islamique, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc, on conçoit combien il y a lieu de se féliciter de ce résultat. Deux circonstances aidaient singulièrement, pourtant, les projets de Bou Hamama : d'une part, les populations indigènes de la province d'Oran et de la province d'Alger étaient menacées, par suite du manque de récoltes, d'une véritable famine ; d'autre part, la guerre de Tunisie rendait indisponible une partie de nos forces et encourageait ainsi l'esprit de rébellion chez nos musulmans d'Algérie. Et cependant l'*insurrection n'a pas réussi à entamer le Tell*. Voilà, certes, une constatation bien consolante pour l'avenir. Qu'il y ait encore un danger, soit en Tunisie, soit au Maroc, je le crois ; mais, à coup sûr, la crise que nous venons de traverser a prouvé d'une manière éclatante aux esprits réfléchis que l'insurrection en Algérie est enfin définitivement impuissante. Certes, la vigilance sera de longtemps encore nécessaire ; mais pas n'est besoin pourtant que l'esprit public s'égare en folles terreurs, et je souhaite qu'on ne fasse plus désormais aux Bou Hamama de l'avenir l'honneur de les prendre aussi fort au sérieux qu'on l'a fait pour l'agitateur de Moghrar.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS. V

CHAPITRE Ier. — GÉOGRAPHIE DES HAUTS-PLATEAUX ET DU SAHARA ALGÉRIEN. 1

CHAPITRE II. — GÉOGRAPHIE DES RÉGIONS AVOISINANTES. — SAHARA MAROCAIN ET SAHARA CENTRAL. . 11

CHAPITRE III. — DE L'ÉTAT ACTUEL DU SAHARA 31

§ 1er. — De l'influence des diverses sectes religieuses. . . 31

§ 2. — Des personnalités politiques du Sahara 41

§ 3. — Dénombrement des contingents qu'un soulèvement général du Sahara pourrait mettre sur pied. . . 49

CHAPITRE IV. — DES MOYENS DE PRÉVENIR ET DE RÉPRIMER LES SOULÈVEMENTS EN SAHARA. 53

POST-SCRIPTUM. 69

Alger. — Typographie Adolphe Jourdan.

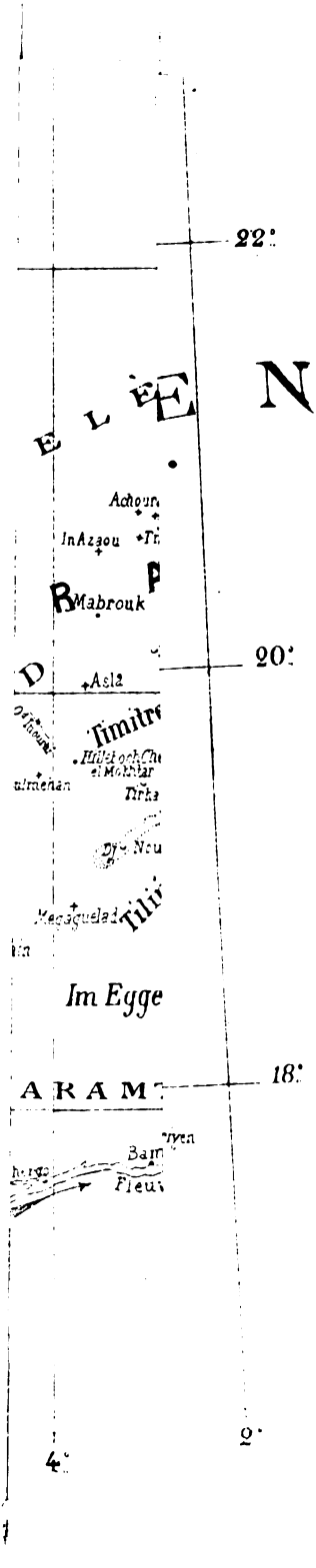
22°
N
Achour
InAzgou
Mabrouk
20°
Asla
Timitre
Tirka
Im Egge
18°
4°
2°

3 2044 020 450 813